

# *L'Ebre de Jérôme Carcopino*

PIERRE JACOB  
Ancien membre de la Casa de Velázquez

Il y a plus de trente ans, J. Carcopino faisait une intervention spectaculaire mais sans lendemain dans la discussion déjà ancienne concernant la convention conclue en 226 avant J.-C. entre Rome et Hasdrubal et fixant sur un fleuve *Iber* la limite des possessions barcidès d'Espagne. Selon lui, ce cours d'eau devait être identifié non avec l'Ebre comme cela se fait communément, mais avec le Jucar<sup>1</sup>.

Son idée fut, à l'époque, adoptée par des chercheurs éminents tels que P. Bosch Gimpera, P. Grimal, P. Pédech, G. C. Picard, A. Piganiol et L. Wickert<sup>2</sup>. Mais elle fit également l'objet de nombreuses critiques. F. W. Walbank, un des meilleurs connaisseurs de Polybe, asséna en quelques lignes, des arguments qui parurent décisifs à la majorité des chercheurs allemands, britanniques, italiens et espagnols. Il lui semblait d'abord curieux que Polybe, quel-

<sup>1</sup> J. Carcopino, "Le traité d'Hasdrubal et la responsabilité de la Deuxième Guerre Punique", *REA*, LV, 1953, p. 258-293; sous le même titre, dans *CRAI*, 1953, p. 225; "A propos du Traité de l'Ebre", *op. cit.*, 1960, p. 341-346; *Les étapes de l'impérialisme romain*, Paris, 1961, p. 19-67.

<sup>2</sup> P. Bosch Gimpera, "Carcopino et la localisation de l'Ebre", *Hommage à la mémoire de Jérôme Carcopino*, Belles Lettres, Paris, 1977, p. 31-34; P. Grimal, *La Civilisation Romaine*, Paris, 1964, p. 51; aussi: *Fischer Weltgeschichte*, p. 332, note 487; P. Pédech, *La méthode historique de Polybe*, Paris, 1964, note 419; *REG*, LXXI, 1958, p. 442; *Polybe. Histoires*, éd. Belles Lettres, Paris, 1969, Livre II, p. 52, note 1; G. C. Picard, "Le traité romano-barcide de 226 avant JC", *Mélanges d'Archéologie, d'Epigraphie et d'Histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, 1966, p. 747-749; A. Piganiol, *La conquête romaine*, Paris, 1967, p. 253; aussi *Revue Historique*, CCXIX, p. 108; L. Wickert, "Das schöne Vorgebirge und der Ebro", *Rheinisches Museum für Philologie*, Francfort, T. C, fasc. 1, p. 96.

qu'ait été son ignorance en matière de géographie espagnole, ait pu, dans ses *Histoires*, alternativement parler du Jucar et de l'Ebre sous le même nom (d'Iβηρ, sans songer à s'en expliquer<sup>3</sup>). Il était en outre difficile de croire que les Romains aient pu imposer aux Puniques la limite du Jucar, si proche de leurs bases. La menace gauloise suspendue sur eux ne leur permettait pas de poser de telles conditions. Polybe dit d'ailleurs qu'ils obtinrent cet accord après avoir flatté et rassuré Hasdrubal<sup>4</sup>.

G. C. Picard tenta de contourner ce dernier argument en démontrant que les hommes alors au pouvoir à Rome n'étaient nullement disposés à flatter les Carthaginois et que dans cette affaire, il ne fallait pas suivre l'interprétation polybienne<sup>5</sup>. Sa thèse ne répond pourtant pas de façon décisive à l'objection de F. W. Walbank. Il ne suffisait pas, en effet, d'avoir la volonté politique d'arrêter la progression barcide: encore fallait-il en avoir les moyens. Or, Polybe insiste sur le fait que la menace gauloise paralyssait alors la diplomatie romaine en Espagne<sup>6</sup>.

Dans son article de synthèse sur la question, F. Cassola reprend simplement les arguments de F. W. Walbank et conclut que la théorie de J. Carcopino ne mérite plus, désormais, d'être signalée qu'à titre de curiosité<sup>7</sup>.

F. Hampl, dans son étude des origines de la II<sup>e</sup> Guerre Punique, tout en prenant la suite de Walbank et Cassola, ajoute une remarque qui semble de bon sens: comment le Jucar aurait-il pu porter le nom d'*Iber* à l'époque pré-romaine, puis celui de *Sucro* après la conquête? Un fleuve ne change pas ainsi de nom<sup>8</sup>.

En Espagne, J. Vallejo emboîte le pas à F. W. Walbank et réfute les derniers textes anciens sur lesquels pouvait encore s'appuyer la théorie de J. Carcopino<sup>9</sup>. Par ailleurs, le fait que certains auteurs, dont Polybe, aient explicitement placé Sagonte au nord d'un fleuve *Iber* peut, selon lui, parfaitement se comprendre si l'on admet, comme le font un certain nombre de chercheurs allemands à la suite d'E. Meyer, que les historiens du II<sup>e</sup> s. avant J.-C. se sont livrés à un "faux patriotique" en déplaçant au sud de Sagonte l'*Iber* du Traité,

<sup>3</sup> F. W. Walbank, *JRS*, LI, p. 229: ...it is incredible that Polybius, weak though he is in matters of geography, should have repeatedly spoken of the Iber, meaning now the Ebro and now the Jucar, without ever feeling any need to explain this vacillation to his readers.

<sup>4</sup> ...this thesis makes nonsense of the treaty with Hasdrubal which the Romans instituted καταψήσαντες...κατ πραῦναντες τὸν Ἀσδρούβαν (II, 13, 6) because of the Gallic peril. What sort of concession was it to require him to undertake not to go any further than he had already gone? This is not how one bids from weakness.

<sup>5</sup> G. C. Picard, *op. cit.*, p. 751-754.

<sup>6</sup> II, 22, 9.

<sup>7</sup> F. Cassola, *I gruppi politici romani nel II. secolo AC*, Trieste, 1962, p. 250: A puro titolo di curiosità può ricordarsi l'ipotesi uscita dalla fertile mente di J. Carcopino, secondo cui sarebbero esistiti due fiumi omonimi...

<sup>8</sup> F. Hampl, "Zur Vorgeschichte des ersten und zweiten Punischen Krieges, *ANRW*, I, Von den Anfängen Roms bis zum Ausgang der Republik, p. 434.

<sup>9</sup> J. Vallejo, "Polibio y la geografía de España", *Emerita*, T. XXII, 1954, p. 278-282.

qui, au départ, se confondait avec l'Ebre<sup>10</sup>. Ils auraient ainsi voulu piéger *a posteriori* Hannibal, en lui faisant enfreindre, outre le Traité de 241, la convention de 226.

Aujourd'hui, à part quelques chercheurs français, plus personne n'accorde de crédit à la théorie de J. Carcopino<sup>11</sup>. Si, dans ce travail, nous rouvrons malgré tout le dossier, c'est à la suite de deux constatations touchant à la discussion suscitée depuis bientôt un siècle par le Traité de l'Ebre.

La première est que, dans leur grande majorité, les études sur cette question s'appuient presque exclusivement sur Polybe, en laissant délibérément de côté la tradition annalistique, suspectée soit de reprendre les arguments carthaginois, soit, au contraire, de reproduire les mensonges des historiens romains, destinés à accabler Carthage après sa défaite<sup>12</sup>. En se concentrant ainsi sur Polybe, on laissait également dans l'ombre d'irritantes questions de géographie espagnole, soulevées par les seuls annalistes et que, comme nous le verrons plus loin, Polybe avait soigneusement contournées<sup>13</sup>. Ce faisant, on prenait le risque de voir surgir de mauvaises surprises de cette zone d'ombre, alors qu'en 226, les parties contractantes ont tenu compte des données de la géographie péninsulaire au moins autant que des rapports de force entre elles.

La mauvaise surprise a failli être la théorie de J. Carcopino. Son mérite était qu'elle tentait de réintégrer dans le débat à la fois le témoignage des annalistes et le problème de l'*Iber*. Elle fut pourtant desservie par le fait que son auteur a trop souvent repris à son compte des conclusions d'A. Schulten, s'est livré à des interprétations hasardeuses de certains textes anciens et, enfin, n'a pas poussé jusqu'au bout sa réflexion sur les implications de son idée dans le domaine politique.

Ses détracteurs n'eurent donc pas à s'aventurer, comme il l'avait lui-même fait, dans les problèmes topographiques de l'Espagne du III<sup>e</sup> s. et le débat se retrouva cantonné au domaine politique et juridique, où il avait été placé dès l'époque de Polybe. En même temps, on continuait, par commodité, à expliquer des événements de la fin du III<sup>e</sup> s. avant J.-C. sur la base de données géographiques provenant d'auteurs d'époque impériale, une méthode pour le moins dangereuse.

<sup>10</sup> F. Hampl, *op. cit.* p. 435, avec, en note, une courte bibliographie. v. aussi E. Schwartz, s.v. "Cassius", *RE*, III, 1695.

<sup>11</sup> E. Badian, *Foreign Clientelae (264-70 BC)*, Oxford, 1958, ignore purement et simplement la thèse de Carcopino. R. M. Errington, "Rome and Spain before the Second Punic War", *Latomus*, XXIX, 1970, p. 38, note 4 considère l'idée de J. Carcopino comme un tour de force. R. Grosse, dans son article "(H)iberus", de l'édition récente de la *Kleine Pauly*, Munich, 1979, 1330 l'ignore également. En France, P. Petit, *Précis d'Histoire Ancienne*, Paris, 1967, p. 217 considère que l'*Iber* du Traité s'identifiait avec l'Ebre. G. V. Sumner, "Roman policy in Spain before the Hannibalic war", *HSPh*, LXXII, 1967, p. 222 sq rejette l'hypothèse carcopinienne, mais invente un autre fleuve *Hiberus* près du cap de la Nao. Etc. Pour des raisons de place, on ne reproduira pas ici l'imposante bibliographie publiée sur la question depuis 1953.

<sup>12</sup> Les principales victimes furent Appien, Dion Cassius, Tite-Live. v. *infra*, notes 124-125.

<sup>13</sup> Cf. notes 113-131.

Dans les pages qui suivent, nous nous efforcerons donc de revoir, pas à pas, l'ensemble de la question en y intégrant cette fois-ci les problèmes géographiques qu'elle soulève et en réexaminant au fur et à mesure les diverses objections faites jadis à J. Carcopino.

### L'Ebre était-il le seul fleuve *Hiberus*?

A la base de la théorie de 1953 se trouvait l'idée selon laquelle plusieurs cours d'eau de l'Espagne préromaine auraient porté le même nom que l'Ebre, à savoir "Ιβηρ" chez les auteurs grecs, *Hiberus* chez les Latins<sup>14</sup>. A notre connaissance, ses opposants ne se sont guère arrêtés à cette particularité vraie ou supposée de l'hydronymie espagnole, préférant considérer comme un fait acquis que cette dernière n'avait pas changé entre l'époque barcide et celle de Ptolémée; que par conséquent, il n'y avait jamais eu qu'un seul fleuve de ce nom.

Ce qui aurait du donner l'éveil, c'est que dans l'*Ora Maritima*, Avienus signale un autre *Hiberus*, le rio Tinto, dans le sud-ouest de la Péninsule:

*At Hiberus inde manat amnis, et locos  
Fecundat unda: plurimi ex ipso ferunt  
Dictos Hiberos; non ab illo flumine,  
Quod inquietos Vasconas praelabitur.  
Nam quidquid amni gentis huius adjacet  
Occiduum ad axem, Hiberiam cognominant<sup>15</sup>.*

De cette Ibérie du sud-ouest, il subsiste une trace chez Strabon qui appelle Huelva Ὄνοβα τῆς Ἰβηρίας<sup>16</sup>. Comme il n'existant aucun autre *Onoba* ni en Afrique, ni en Lusitanie, cette précision ne servait pas à distinguer deux noms de lieux homonymes<sup>17</sup>. Elle provient simplement d'une source datant d'une époque où cette Ibérie locale n'avait pas encore été absorbée par l'Ibérie *lato sensu*, synonyme, comme on sait, d'*Hispania*.

Dans le même passage d'Avienus, il convient d'écartier comme provenant de lui ou de ses sources d'époque romaine l'affirmation selon laquelle la Petite Ibérie du rio Tinto serait à l'origine de la Grande. Cette phrase suppose en effet la connaissance des Vascons et des sources de l'Ebre<sup>18</sup>.

<sup>14</sup> REA, loc. cit.;

<sup>15</sup> v. 248-253. in A. Schulten, P. Bosch Gimpera, *Fontes Hispaniae Antiquae*, Barcelone, 1922, T. I, p. 121.

<sup>16</sup> III, 5, 5.

<sup>17</sup> A. Tovar, s.v. "Onuba aestuaria", *Iberische Landeskunde*, Baden-Baden, 1972, Baetica, p. 62-64.

<sup>18</sup> Le premier à connaître l'emplacement des sources de l'Ebre est Caton. Nonius, s.v. *pisculentum*, p. 151.

A. Schulten et J. Carcopino devaient pourtant s'appuyer sur cette assertion pour placer dans le sud-ouest de la Péninsule l'origine du mot *Iberia*<sup>19</sup>. En fait, il est facile de constater que cette notion a, au contraire, progressé d'est en ouest<sup>20</sup>. On peut néanmoins retenir de ce passage le lien étroit qui existait entre la présence d'un hydronyme "*Iβηρ / Hiberus* et celle d'une région portant le nom d'*Hiberia*.

Non loin de là se trouvait un autre "*Iβηρ*", dont il est question dans un curieux passage de Posidonius, repris par Strabon. Après avoir décrit l'effet des marées sur le Guadalquivir, l'auteur dit ceci:

"Si l'on croit les descriptions, le phénomène observable sur le Baetis est commun à tout le pourtour du littoral océanique mais pour l'*Iber*, Posidonius signale une étrangeté qui lui est particulière, à savoir que les crues s'y produisent parfois sans chute de pluie ou de neige, quand les vents du nord soufflent plus qu'à l'ordinaire. Il en donne pour cause le lac que traverse ce fleuve, supposant que ses eaux, chassées par les vents, se déversent dans son lit"<sup>21</sup>.

Il y aurait donc eu, à l'ouest des Colonnes d'Hercule, un fleuve "*Iβηρ*" qui, avant de se jeter dans l'Océan, traversait un lac dont les eaux, périodiquement refoulées par les vents, provoquaient des crues. A. Schulten a identifié cet *Iber* avec celui d'Aviénus<sup>22</sup>. A cela s'opposent, comme le remarque F. Lasserre, aussi bien la petite taille du *Palus Etrephea* que l'orientation du fleuve. En fait, seul entre en ligne de compte le Guadalquivir qui, avant de déboucher dans l'Atlantique, passait dans un immense lac, le *Lacus Ligustinus*, aujourd'hui occupé par des *Marismas*<sup>23</sup>.

Nous serions donc en présence d'un *Iber* supplémentaire. La chose n'a rien d'étonnant: le Guadalquivir a porté dans l'Antiquité les noms de Τάρτεσσος, Πέρκης, *Certis* et finalement *Baetis*<sup>24</sup>. Nous admettons, il est vrai, que le même fleuve apparaît chez Strabon sous deux noms différents. En fait, il s'appelle *Baetis* sous la plume de Strabon, et *Iber* dans sa source. Le problème provient simplement du fait que notre auteur ne parvient plus à localiser ce dernier cours d'eau<sup>25</sup>.

Ceci éclaire un passage de Plutarque, où Polybe place au nord du Baétis des opérations militaires menées par Caton en 195 avant J.-C., et dont nous

<sup>19</sup> A. Schulten, *Iberische Landeskunde*, Strasbourg, 1955, T. I., p. 336-337. J. Vstvopino, *REA*, p. 285 sq.

<sup>20</sup> Cf. note 109.

<sup>21</sup> Strabon, II, 5, 9. RESTITUTION ET TRADUCTION F. Lasserre, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1966, T. II. p. 95.

<sup>22</sup> *FHA*, T. I, p. 98.

<sup>23</sup> Ed. Les Belles Lettres, T. II, p. 202, note 4 de la p. 95. Sur l'orientation de la Péninsule selon Posidonius, Strabon, III, I, 3. Sur l'embouchure du Guadalquivir, v. A. Schulten, *Landeskunde*, p. 329 sq.

<sup>24</sup> A. Schulten, *op. cit.*, p. 325-327. Sur l'etymologie de Πέρκη, v. note 33.

<sup>25</sup> Cf. *infra*, le cas de l'*iber*.

savons par Tite-Live qu'elles se déroulèrent au nord de l'Ebre<sup>26</sup>. Que l'erreur provienne de Tite-Live, Polybe ou Plutarque, elle ne peut logiquement avoir eu lieu qu'à la condition qu'un de ces auteurs ait connu le Guadalquivir sous deux noms: *Baetis* et *Hiberus*.

En tout état de cause, il semble bien que dans l'Espagne préromaine, au moins trois fleuves se soient appelés *Iber*. L'idée que le Jucar ait pu être dans le même cas devrait en paraître moins absurde.

### Le Jucar s'appelait-il *Iber*?

Pour étayer son hypothèse, J. Carcopino avait eu recours à une série de textes anciens, dont l'interprétation ne devait pas résister à la critique<sup>27</sup>. Il est pourtant possible de démontrer la justesse de son intuition.

A la suite d'A. Schulten, il expliquait le présence de plusieurs *Iber*-l'Ebre, le Jucar et le rio Tinto- par une expansion de l'ethnie des Ibères à partir du rio Tinto, idée dont nous avons montré l'impossibilité plus haut<sup>28</sup>. Nous lui préférions une explication dont P. Bosch Gimpera avait eu l'intuition: dans les dialectes pré-indoeuropéens qui se parlaient entre Guadiana et Pyrénées, le mot \* *iber* avait le sens général de "fleuve" ou plus précisément, de "lit de fleuve", de "thalweg". Rappelons qu'en basque actuel, *ibai* veut dire "fleuve" et *ibar*, "vallée"<sup>29</sup>.

Il semble que ces deux termes aient aussi existé dans les dialectes de la façade méditerranéenne de l'Espagne ancienne. On peut ainsi deviner \**ibai* derrière le toponyme *Ibe*<sup>30</sup>. Son dérivé \**ibaika*, qui a donné l'espagnol *vega*, signifiait "terre cultivable au bord d'un fleuve"<sup>31</sup>. On le reconnaît dans le toponyme *Baega* et son diminutif latin *Baecula*<sup>32</sup>.

Par l'adjonction de l'élément *-er*, *-ar*, "endroit", "zone", on obtient \* *iber*, "endroit où coule le fleuve", donc "lit", "vallée", "thalweg"<sup>33</sup>, phonétiquement

<sup>26</sup> Plutarque, *Caton l'Ancien*, 10, 3: Πολύβιος μὲν... φῆσι τῶν ἐντος Βαετίος ποταμοῦ πολέων ἡμέρᾳ μια τὰ τεῖχη κελεύσαντος αὐτοῦ περίαρέθηναι. Restitution R. Flacelière, éd. Belles Lettres, Paris, 1969, T. 5. Comparer Tite-Live, XXXIV, xvii, 11. v. aussi note 84.

<sup>27</sup> En particulier F. W. Walbank, *JRS*, LI; J. Vallejo, *op. cit.*

<sup>28</sup> Cf. note 20.

<sup>29</sup> P. Bosch Gimpera, *ouv. cité* en note 2.D. Fletcher Valls, *Els Ibers*, Valence, 1983, p. 15-16.

<sup>30</sup> Tite-Live, XXVIII, xxi, 6.

<sup>31</sup> J. Hubschmid, "Testimonios Romanicos", *Enciclopedia Lingüistica Hispanica*. Madrid, 1960, T. I. p. 48-49.

<sup>32</sup> A. Tovar, s.v. "Baeg...", *Iberische Landeskunde*, p. 152.

<sup>33</sup> Le mot *iber* n'est jusqu'ici attesté qu'une seule fois, sur la stèle de Caspe. M. Pérez Rojas, *Archivo Español de Arqueología*, 56, p. 269 sq. Mais, J. Hubschmid, *loc. cit.* signale, dans les langues romanes, toute une série de dérivés de \*(i)bar-ka, "terrain plat et cultivable." Cette forme se retrouve dans *Uxama (I)barcensis*, ville du bord de l'Ebre, dans *Barcino*, *Bergusa*, *Bergium*, l'ethnonyme *Baηγουσίοι* et l'hydronyme Πέρκης, qui désignait le Guadalquivir. L'élément *-er*, *-ar* a

transcrit en \*Ιβηρό par les Grecs<sup>34</sup>. Cette terminaison se retrouve dans les hydronymes *Ticer* et *Tader*<sup>35</sup>. Il n'est pas autrement étonnant de trouver en Espagne ancienne plusieurs cours d'eau simplement appelés "fleuve" ou "lit de fleuve". C'est là un effet du cloisonnement géographique et ethnique. On pourrait de la même manière expliquer la présence d'un *rio Fluvia* en Catalogne, ou la multiplication au Moyen-Age, de toponymes tels que "bourg" en France ou *Haus* en Allemagne<sup>36</sup>.

Sur l'hydronyme indigène \*Iber, les Grecs devaient former Ιβηρία, "le pays de l'Iber", avec au départ un sens purement topographique, et donc applicable au bassin de n'importe quel grand fleuve de la zone non-indoeuropéenne<sup>37</sup>. A ce titre, la vallée du rio Tinto était bien une Ibérie, comme celle de l'Ebre ou du Guadalquivir.

Logiquement, les habitants d'une Ιβηρία sont des Ιβηρῖται, des Ιβηρῖοι ou des Ιβηρῖκοι. Ces ethniques sont certes attestés, mais le plus couramment utilisé est Ιβηρό<sup>38</sup>, ce qui obligera à admettre que dans la langue indigène, le même mot servait à désigner un fleuve et ses riverains<sup>39</sup>. Il est plus logique de penser que les Grecs, habitués à des noms de pays formés sur des ethnonymes, ont inféré de l'existence d'une Ιβηρία celle d'un peuple Ιβηρό<sup>40</sup>. Le fruit de cette *Rückbildung* aura par la suite évincé les autres formes.

La présence d'une Ibérie et d'Ibères suppose donc à une époque plus ancienne, celle d'un \*iber. Nous savons par ailleurs que la notion d'Ibérie a finit par englober toute la Péninsule. Logiquement, en retrouvant sa région d'origine, nous devrions également pouvoir identifier le cours d'eau qui lui a donné son nom.

servi à former des toponymes. Ainsi, \*Lesera peut ainsi se comprendre comme "la terre" ou "l'endroit où vit Lesso", anthroponyme attesté à Sagonte; de même, le nom Baeso a donné naissance à *Baesipo*, "ville de Baeso" et à *B(a)esaro*. Cf. *Egara*, *Baeterra*, *Saeterre*, *Cartere*.

<sup>34</sup> Cf. note 108.

<sup>35</sup> Le Muga et le Segura. A noter pour le Muga, les deux formes *Tichis* / *Ticer* (Pline, III, 22; Mela, II, 89).

<sup>36</sup> En France, ces "Bourg" ont été depuis différenciés en Bourg-sur-Gironde, Bourg-Argental, Bourg-de-Péage, Bourg d'Oisans, Bourg en Bresse. En Allemagne Fédérale, l'absence de tradition centraliste a laissé subsister une trentaine de *Haus*, *Husen*, *Häusern*, *Häuschen*, etc.

<sup>37</sup> La majorité des auteurs anciens sont d'accord pour dériver *Iberia* de l'hydronyme. Avienus, v. 250 sq. Etienne de Byz., s.v. Ιβηρία, p. 323. Trogue-Pompée, chez Justin, XLIV, i, 1. Etyologie contestée par A. Schulten, *Landeskunde*, p. 6.

<sup>38</sup> Pour les différentes formes de l'ethnonyme, on se reportera à Etienne de Byzance, *loc. cit.* ainsi qu'à E. Hübner, *Monumenta Linguae Ibericae*, Berlin, 1893, p. 232.

<sup>39</sup> On devrait logiquement s'attendre, pour l'ethnonyme, à une forme *dérivée*. Les dialectes indigènes employaient pour cela plusieurs suffixes. Ainsi, pour les ethnonyms construits sur des noms de villes, on trouve généralement des formes en -esc. (*Ausa* > *Ausescen*, *Arsa* > *Arsescen*, etc); l'élément ur, "les gens", "les habitants" a servi à construire des ethnonyms d'origine diverse. Ainsi, *Subi* (fleuve) > *Subur*; *Gracchus* (homme) > *Gracchuris*; *Asto* (dieu) > *Astur*. Egalemenet *Baet-ur-ia*, "pays des gens du Baetis".

<sup>40</sup> A l'instar de Μυσός > Μυστα; Τυρσηνός > Τυρσηνία; Σίκανος > Σικανία; Κελτός > Κελτική, etc.

Polybe dit clairement que l'Ibérie *lato sensu* s'étend au milieu du II<sup>e</sup> s. sur la façade méditerranéenne. C'était déjà le cas au IV<sup>e</sup> s., au moment où se rédige le Pseudo-Scylax<sup>41</sup>. Cette entité ne recouvrailt aucune unité politique, puisqu'elle regroupait les peuples du Levante, mais aussi les Mastiens et les Turdétans<sup>42</sup>. Son extension s'est donc faite sur la base soit d'une ancienne expansion ibère, soit, plus probablement sur celle d'une parenté linguistique<sup>43</sup>. Il se trouve que les auteurs d'époque préromaine permettent de remonter le temps de plusieurs siècles et de cerner avec suffisamment de précision l'Ibérie d'origine. Notre source la plus ancienne, Hécatée de Milet, datable de la fin du VI<sup>e</sup> s.,<sup>44</sup> fait commencer au sud le domaine des Ibères non loin de la zone minière de Carthagène, où il attribue encore aux Mastiens la ville de Μολυβδίνη<sup>45</sup>. Le long de la côte orientale, l'Ibérie d'Hécatée semble atteindre la Catalogne, puisqu'elle inclut les Ἰλαραγύάται, c'est-à-dire les Ilergètes côtiers de Pline<sup>46</sup>. Malheureusement, Hécatée nous est parvenu par Etienne de Byzance, de sorte que le mot Ἰβηρεῖς peut aussi bien signifier "Ibères" que "Es-

L'*Ora Maritima* nous fournit heureusement de précieuses indications. D'abord, en localisant à la hauteur de l'Isla Grosa la limite des Tartessiens, elle confirme la limite sud des Ibères<sup>47</sup>. Leur première ville, *Ilerda*, est placée sur la côte, au sud d'*Héméroskopéion*, l'actuelle Denia<sup>48</sup>. Le reste du littoral, jusqu'au *Sicanus* (Jucar), étant occupé par les *Gymnetes*, il semblerait que les Ibères, peuple de l'intérieur, n'aient au IV<sup>e</sup> s. possédé de la côte qu'une portion réduite, dans la région alicantine<sup>50</sup>.

Reste leur limite nord. Avienus, comme le Pseudo-Scylax, localise les Ibères le long de toute la côte, jusqu'aux Pyrénées<sup>51</sup>. Pourtant, plusieurs sources,

<sup>41</sup> Cf. note 109.

<sup>42</sup> Les Mastiens (capitale *Mastia*, près de Carthagène) faisaient partie de l'"empire" tartessien. Avienus, v. 462-463; Polybe, III, 24, 4: Μαστία Ταρστίων, "Mastia des Tartessiens".

<sup>43</sup> J. Untermaier, "Estudio sobre las areas lingüísticas pre-romanas de la Península Ibérica", *Archivo de Prehistoria Levantina*, X, 1963, p. 165-192. Sur les aires lexicales en zone non indo-européenne, voir A. Tovar, *Enciclopedia Lingüística Hispánica*, I, p. 5 sq.

<sup>44</sup> F. Jacoby, s.v. "Hekataios", *RE*, VII, 2667 sq. W. Spörrer, s.v., *Kleine Pauly*, T. II, 976-980.

<sup>45</sup> Frag. 10: Μολυβδίνη, πόλις Μαστηνῶν. C. et T. Müller, *Fragmenta Historicorum Graecorum*, París, 1853, T. I, p. 1. E. Diehl, "Los Nietos, ein Handelsplatz des 5. bis 3. Jahrhunderts an der spanischen Levanteküste", *Madridrer Mitteilungen*, III, 1962, p. 45 sq.

<sup>46</sup> Frag. 14: Ἰλαραγύάται, οἱ Ἰβηρεῖς. Ekd. Εἰδὼς. Ιλαραγύάτης ποταμός. Pline, III, 21 signale, le long de la côte catalane, entre Tarragone et le Llobregat, une *regio Ilergetum* que Pol., II, 6, 68 rattache par erreur au domaine des Ilergètes d'*Ilerda*. Le Ps. Scylax § 2-3 connaît déjà au IV<sup>e</sup> s. une Grande Ibérie, mais il n'est pas utilisable dans le détail en raison d'une lacune.

<sup>47</sup> Etienne de Byz., s.v. Ἰβηρία, p. 323-325, montre bien que pour lui, ce terme est synonyme d'*Hispania*.

<sup>48</sup> Avien., v.464. Sur l'appartenance de Mastia à la Tartesside, note 42.

<sup>49</sup> Cf. Strabon, III, 4, 6.

<sup>50</sup> *Gymnetes* est d'origine grecque. *Thesaurus*, s.v. II, 811-812; Diod., C, 17. A l'époque romaine, ils apparaissent sous le nom de *Contestani*. Les Gymnètes se confondent ss dte avec les Olcades dont la capitale *Althaia*, surnommée par les Grecs Κάρταλλα "la corbeille" se trouvait au sud du Jucar, et sur la côte. Pol. III, 13, 6; Tite-Live, XXI, v. 4. Aussi *infra*, note 97. L'actuelle Altea conserve p.é le toponyme *Althaia*. Les Olcades auraient alors occupé l'arrière-pays immédiat d'*Hémérokopeion* et *Alonis*.

<sup>51</sup> Cf. Strabon, III, 4, 11.

échelonnées entre le milieu du V<sup>e</sup> et celui du IV<sup>e</sup> s. nous donnent le détail des tribus vivant sur ce littoral. Ainsi, Hérodote, décrivant la composition de l'armée punique à la bataille d'Himère, cite dans l'ordre sud-nord des Phéniciens, des Libyens, des Ibères, des Ligures, et des Elisyces<sup>52</sup>. Le Pseudo-Scymnos, qui date de la fin du II<sup>e</sup> s. mais reprend Ephore de Cumes, fait de même se succéder les Libyo-Phéniciens du Détrôit, les Tartessiens de la côte sud, puis les Ibères, suivis, à l'intérieur des terres (*ἐπάνω*), par les Bébryces et, le long de la côte, par les Ligures (*παραθαλάττιοι Λίγυες*)<sup>53</sup>. Ces Bébryces sont le fruit d'une réinterprétation de l'ethnonyme *Berybraces*, que l'on trouve chez Avienus<sup>54</sup>. Ce dernier nous fournit assez d'indices pour délimiter les Ibères par rapport à ces voisins du nord. Suivons le navigateur qui, à l'époque d'Ephore, décrit le littoral à la hauteur du Jucar:

*Attollit inde se Sicana civitas  
Propinquo ab amni sic vocata Hibericis.  
Neque longe ab huius fluminis divortio  
Praestringit amnis Tyrius oppidum Tyrin.  
Ad qua recedit ab salo tellus procul  
Dumosa late terga regio porrigit.  
Berybraces illic, gens agrestis et ferox  
Pecorum frequentis inter errabant greges<sup>55</sup>.*

La ville de *Sicana* se trouvait en hauteur, sur la montagne de Cullera, qui domine au nord l'embouchure du Jucar<sup>56</sup>. La description se poursuit, curieusement, à l'intérieur de l'Albufera de Valence, qui s'étend au nord du fleuve. En effet, l'observateur voit à présent, selon ses propres paroles, la terre s'éloigner de la mer ouverte, qu'il a désormais sur sa droite, derrière le cordon lagunaire<sup>57</sup>. Il rencontre d'abord le confluent, improprement appelé *divortium*, du Jucar et du Rio Magre, qui tire son nom, *Tyrius*, de la ville voisine, *Tyris*<sup>58</sup>. Il décrit ensuite l'arrière-pays, parcouru par les Bérybraces. Etant donné que

<sup>52</sup> VII, 165.

<sup>53</sup> Sur la datation de cette oeuvre: F. Lasserre, s.v. "Skymmos", *Kleine Pauly*. T. V, 240. Le texte grec dit: ἐιτὸν Ιβηρες οι προσεχεις, Ἐπάνω τούτων δὲ κείνται τῶν τόπων Βέβρυκες. Επειτα παραθαλάττιοι κάτω Λιγυες ἔχονται καὶ πόλεις Ἐλληνίδες...

<sup>54</sup> v. 485. Une réinterprétation troyenne, à mettre en rapport avec le mythe zacynthien de Sagonte. Notes 102-106. Aussi s.v. "Bebrykes, Bebrykia", *RE*, III, 180-181; Denys d'Hal., I, 47, 2; 54, 2.

<sup>55</sup> v. 479-486. A. Schulten, *FHA*, I, p. 72.

<sup>56</sup> E. Pla Ballester, "Actividades del Servicio de Investigaciones Prehistóricas", V, (1966-1970), *Archivo de Prehistoria Levantina*, XIII, 1972, p. 292.

<sup>57</sup> D'où l'usage de *salus*, Curieusement, après avoir regagné le large et signalé *Crabrasia* (Sagonte), l'observateur revient vers le sud et donne enfin le nom de la lagune, *Palus Naccararum*.

<sup>58</sup> Le site de cette ville pourrait être La Carencia, près de Toris. D. Fletcher Valls, *Els Ibers*, Valence, 1983, p. 81. La confusion de ce fleuve *Tyrius* avec le *Turia* de Valence (Schulten, *FHA*, I, p. 119) a fait placer la ville de *Tyris* sous cette dernière, cf. note 82.

ceux-ci sont les voisins immédiats des Ibères, nous tenons donc la limite nord de l'Ibérie, en l'occurrence le cours du Jucar<sup>59</sup>.

Au milieu du IV<sup>e</sup> s., les observateurs grecs connaissent donc deux Ibéries. Une première Ibérie *lato sensu*, qui englobe toute la côte méditerranéenne: c'est celle du Pseudo-Scylax. Une autre, qui constitue l'Ibérie d'origine, et s'étend sur la région au sud du cours moyen et inférieur du Jucar. En cernant cette Ibérie *stricto sensu*, nous venons en même temps de désigner son fleuve éponyme, le Jucar.

Cette identification, outre qu'elle donne raison à J. Carcopino, éclaire chez Eustathe le curieux passage suivant:

ιστέον δε ὅτι ἡ Ιβηρία, οὐ πᾶσα μέντοι, ἀλλὰ μόνη ἡ ἐντὸς τοῦ ρηθέντος "Ιβηρος ποταμοῦ.....έλέγετο

...mais il faut savoir que l'on appelait Ibérie non pas tout le pays, mais seulement la région située de ce côté du fleuve appelé Iber"<sup>60</sup>

Il ne peut ici s'agir de l'Ebre, qui n'apparaît chez aucun auteur ancien comme limite de l'Ibérie. Seul entre en compte le Jucar. Quant à la tournure ἐντὸς τοῦ...Ιβηρος, elle trahit une source grecque pro-punique, ce qui permet de la dater de la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>61</sup>

La petite taille et la localisation de l'Ibérie d'origine sont confirmées par d'autres sources. Voici ce qu'en dit Strabon:

"Plus anciennement encore, selon Asclépiade de Myrléa, on appelait Ibères les Igliètes, qui possédaient un territoire peu étendu..."<sup>62</sup>

Ces "Ιγλῆτες sont généralement identifiés aux Iléates d'Avienus, ce qui permet de les relier à l'Ibérie du rio Tinto<sup>63</sup>. Mais ces deux ethnonymes ne se ressemblent que de loin. Les formes "Ιγλῆτες et Γλῆτες renvoient à un toponyme

<sup>59</sup> Cf. fig. 1 et 2.

<sup>60</sup> Cf. note 62. Eustathe de Thessalonique, *Commentaire de Denys le Périégète*, 266, 6.

<sup>61</sup> A l'époque romaine, on ne trouve de trace de cette Petite Ibérie que chez les auteurs s'inspirant de ces sources grecques de la fin du III<sup>e</sup>. Le fragment d'Eustathe est confirmé par Etienne de Byz. p. 228, 20-21, qui localise ainsi la ville (?) de *Déra ou Deia*: Δηρά var. Δητία, γῆς Ιβηρίας, ἦσ δ Σικανὸς ποταμός... Le Sikanos, c'est à dire le Jucar (v. note 72) est donc le fleuve de cette Ibérie-là. Il ne peut s'agir de la Grande Ibérie: on verrait mal dans ce cas pourquoi la source d'Etienne de Byzance la caractériserait avec le Jucar, et non l'Ebre, fleuve d'une autre importance.

<sup>62</sup> Strabon, III, 4, 19: < ὅλοι δὲ πάλιν 'Ισπανίαν (mieux: 'Ιβηρίαν) > μόνην ἔκάλουν τὴν ἐντὸς τοῦ Ιβηρος·οὶ δ' ἔτι πρότερον αὐτοὺς τούτους 'Ιγλῆτας, οὐ πολλὴν χώραν νεμομένους, ὃς φησιν 'Ασκληπιάδης δ Μυρλεανός. F. Lasserre, T. II, p. 79, restitue la lacune en s'appuyant sur le passage d'Eustathe que nous citons *supra*, 'Ιβηρία eût alors mieux convenu que 'Ισπανία. Par ailleurs, on a omis de traduire οὐ πολλὴν χώραν νεμομένους, qui est capital pour identifier ces Igliètes avec la Petite Ibérie.

<sup>63</sup> A. Schulten, *FHA*, I, p. 105 qui s'appuie sur Etienne de Byz., s.v. Ιβηρία et Τλῆτες. Mais les listes de peuples ne respectent pas l'ordre géographique réel.

\*Ιγλη. Or, celui-ci est reconnaissable dans la *Gili* des monnaies et dans l'*Egelesta* des textes littéraires<sup>64</sup>. Cette dernière, toujours debout à l'époque romaine, est localisable à Giribaile, près de Boñete, au sud du Jucar.<sup>65</sup>

Cette Ibérie avait par conséquent une particularité qui explique que la notion d'*Ιβηρία* ait trouvé son point de départ sur les rives du Jucar et non sur celles du rio Tinto, de l'Ebre ou du Guadalquivir: les Ibères-Iglètes étaient une entité ethnique organisée autour d'une petite capitale locale. De cela, on trouve confirmation dans un passage peu exploité de Flavius Josèphe:

“Les auteurs les plus sérieux ignoraient beaucoup quant aux Gaulois et aux Ibères. L'un d'entre eux, Ephore, pense que les Ibères forment une seule cité (*πόλις*), alors qu'ils occupent en Occident une région si vaste...”

L'incompréhension est en fait du côté de Flavius Josèphe. Habitué à comprendre sous *Ιβηρία* l'ensemble de la Péninsule, il ne pouvait que trouver absurde l'idée d'Ephore, qui réduit les Ibères à une seule *πόλις*. Telle devait pourtant être la réalité au milieu du IV<sup>e</sup> s. avant J.-C.<sup>66</sup>.

Il convient de verser à ce dossier une dernière pièce. Il s'agit d'une inscription funéraire d'époque romaine figurant dans le *CIL*, VI, sous le numéro 20674. Découverte à Rome, elle a pour cette raison longtemps échappé à l'attention des hispanistes<sup>67</sup>. Elle est dédiée par un certain Julius Secundus aux Mânes de Julia Secunda et Cornelia Tychè, sa fille et sa femme, mortes, l'une à 11 ans, l'autre à 38 ans, dans un naufrage devant la côte “phocéenne”. L'auteur a fait graver sur le côté droit de la pierre un texte contenant de précieuses indications sur le fleuve *Hiberus*. Nous en reproduisons ici le passage le plus intéressant:

*iam datus est finis vitae iam  
paussa malorum  
vobis quas habet gnatam  
matremque sepulcrum  
litore Phocaico pelagi vi  
exanimatas*

<sup>64</sup> *MLI*, 41, Pline, III, 3, 25 place Egelasta dans le *conventus* de Carthagène. Strabon, III, 4, 9 la localise dans la Plaine Spartaire. Ptol., II, 6, 57 l'attribue aux Carpétans. Chez cet auteur le toponyme apparaît sous les formes 'Ετέλεστα ou 'Εγελέστα, cf. l'oscillation Τάγητες/Γάγητες. Ce toponyme a en fait valeur d'ethnique (suffixe en -esc, cf note 48) et renvoie à la racine *Egel-*, *Etel-*, cf. *Igl-ètes*.

<sup>65</sup> P. Silières, “Le Camino de Aníbal”, *Mélanges de la Casa de Velázquez*, XIII, 1977, p. 79-81.

<sup>66</sup> *Contre Apion*, I, 12. L'idée d'une entité ethnique organisée se retrouve chez Diodore, XXV, xi. Cf. *infra* et note 150.

<sup>67</sup> J.P. Morel, *Parola del Passato*, vol. XXXVII, 1982, p. 429-430.

*illic unde Tagus et nobile flumen Hiberus  
vorsum ortus vorsum occa sus fluit alter  
et alter stagna sub Oceani Tagi et  
Tyrrhenica Hiberus  
sic etenim duxere ollim  
primordia Parcae...<sup>68</sup>.*

L'auteur se livre ici à une comparaison entre d'une part, les cours des fleuves, et d'autre part, les brèves existences (*primordia*) des deux défuntes. Ce rapprochement n'était possible qu'avec le Tage et le Jucar, d'abord parce que l'Ebre s'excluait par sa longueur<sup>69</sup>, ensuite, parce qu'on attribuait au Tage 460 km, presque autant qu'au Jucar, qui en compte 498 km.<sup>70</sup> A cela s'ajoute que les deux fleuves que Julius Secundus présente comme s'écoulant d'un même point en des directions opposées (*illic unde...; vorsum ortus, vorsum occasus; alter et alter...*), prennent effectivement naissance dans les Montes Universales, à mi-chemin entre Cuenca y Teruel, en deux points distants d'à peine 15 km<sup>71</sup>.

L'idée de J. Carcopino se trouve donc amplement vérifiée. Le Jucar, à une époque qui reste à préciser, a bel et bien porté le nom indigène *d'Iber*. A plusieurs reprises, nous avons rencontré un autre nom, Σίκανος, "le Sicilien". Il s'agissait là d'un surnom appliqué pour des raisons qui nous échappent par les marins masaliotes croisant dans les parages<sup>72</sup>. A l'époque romaine, le fleuve ainsi que la ville de Σικάνη qui se dressait à son embouchure portent tous deux, à partir, semble-t-il du II<sup>e</sup> s., le même nom *Sucro*, qui donnera naissance à l'hydronyme actuel<sup>73</sup>.

### Les modifications de la toponymie après la conquête romaine

Ce que nous venons de démontrer se heurte d'abord à l'objection de bon sens faite par F. Hampl dans son étude des origines de la II<sup>e</sup> Guerre Punique<sup>74</sup>.

<sup>68</sup> Le nom de l'auteur, *Ivlivs Secvndvs*, apparaît en acrostiche, d'où la curieuse coupure des mots.

<sup>69</sup> La localisation de la source de l'Ebre semble connue depuis Caton. Cf. note 18. Pline, III, 21 lui attribue 450 milles, soit 666,67 km pour une longueur réelle de 720 km.

<sup>70</sup> La longueur réelle du Tage est de 825 km. Polybe l'avait surévaluée, à 1480 km. A l'époque impériale, Ptolémée sous-évalue le chiffre à 460 km. A. Schulten, *Iberische Landeskunde*, I, p. 342-343. La longueur du Jucar, du fait qu'il coule sur le versant méditerranéen, devait par contre être connue.

<sup>71</sup> *Atlas Geográfico de España*, Instituto Geográfico y Catastral, Madrid, éd. 1961, lamina 11, mapa ampliado 5 (Montes Universales). La source du Jucar y apparaît au pied du versant est du San Felipe (1839 m). Le Tage prend naissance à la Fuente García, au pied de la Sierra de Valdeminguete.

<sup>72</sup> La mention la plus ancienne se trouve chez Thucydide, VI, 1, 2.

<sup>73</sup> Strab., III, 4, 6 tire la forme Σούκρων d'Artémidore. Tite-Live, XXVII, xxiv la graphie *Sucro* de Coelius. Polybe l'ignore.

<sup>74</sup> Cf. note 8.

Comment croire en effet que le Jucar ait d'abord porté le nom d'*Iber* pour ne prendre celui de *Sucro* qu'après la conquête romaine?

Il semble bien, pourtant, que la toponymie espagnole ait connu, peu de temps après la conquête, une révision dictée par la nécessité de clarifier la géographie des régions nouvellement conquises. De ce processus, on possède de nombreux indices, que l'on trouvera regroupés sous forme de tableau en fin d'article. Nous nous contenterons ici de l'illustrer par le cas de *Barbesula*.

Ce municipio se trouvait à l'embouchure du Guadiaro, à 20 km au nord de Gibraltar<sup>75</sup>. Avienus place dans cette zone un *iugum Barbetium*. Or, cet ethnique *Barbetes* renvoie logiquement à un toponyme \* *Barba*, qui ne peut être que la toute proche *Barbesula*. Si l'on considère par ailleurs que la terminaison *-ula* est la marque d'un diminutif typiquement latin, il faut admettre que les Romains ont rebaptisé la \* *Barba* du IV<sup>e</sup> s.<sup>76</sup>.

Cette opération s'explique par le changement d'optique qu'a entraîné la conquête. Il existait en effet une autre \* *Barba*, un peu plus au nord, près d'Antequera<sup>77</sup>. Dans le monde cloisonné des indigènes, il pouvait y avoir plusieurs exemplaires du même toponyme: on avait rarement à le préciser. Ceci change lorsque se met en place l'administration romaine. Pour lever des tributs et des troupes, déplacer des hommes et des marchandises, il fallait disposer d'une géographie lisible. Les doubles devaient donc disparaître. C'est dans ces circonstances que la \* *Barba* cōtière devint *Barbesula*, tandis que son homonyme se différenciait en *Barba Singilia*<sup>78</sup>.

Ce qui nous importe ici, c'est de dater ce processus, afin de savoir à partir de quel moment la toponymie espagnole préromaine est devenue partiellement illisible pour des auteurs qui, rappelons-le, écrivaient le plus souvent sans se rendre eux-mêmes sur les lieux.

Le toponyme *Barbesula*, vu plus haut, apparaît sous la forme Βαρβήσολα chez Artémidore d'Ephèse<sup>79</sup>. La révision de la toponymie était donc certainement chose faite à la fin du II<sup>e</sup> s. avant J.-C. Grâce à Polybe, il est encore possible de remonter dans le temps d'un demi-siècle. Au livre X, 38, 7, il utilise en effet un toponyme Βαικύλη, transcription de *Baecula*, diminutif latin déjà examiné plus haut. Cette partie de son oeuvre ayant été rédigée entre 167 et 151, notre fourchette chronologique se réduit au 1<sup>e</sup> tiers du II<sup>e</sup> s. En fait, la classification de la géographie péninsulaire a du au moins être amorcée à l'occa-

<sup>75</sup> P. Rodríguez Oliva, "Municipium Barbesulanum", *Baetica*, I, 1978, p. 207 sq.

<sup>76</sup> v. 425. Cette \* *Barba* se confond peut-être avec la *Bardo* de Tite-Live, de XXXIII, xxi, 7-9.

Nous ne partageons pas la conclusion de M. Faust, *Die antiken Einwohnernamen und Völkernamen auf -itani, -etani*, Göttingen, 1965, p. 27 sq, qui voit dans ces toponymes en *-ola* des formations purement ibériques.

<sup>77</sup> A. Tovar, *Iberische Landeskunde*, I, p. 124-125.

<sup>78</sup> Littéralement "Barba-sur-le Singilis", bien que le Genil passe à 22 km, mais le territoire de Barba peut s'être étendu jusque là.

<sup>79</sup> *Periplus Maris Exteri*, II, 9.

sion de l'installation des préteurs en 197 et de la délimitation de leurs provinces<sup>80</sup>.

L'hydronymie aura, elle aussi, connu une simplification. C'est ainsi que l'*Hiberus* le plus occidental, celui d'Huelva, n'apparaît plus que sous son nom particulier, *Luxia*<sup>81</sup>. De même, nous avons vu que le rio Magre s'appelait au IV<sup>e</sup> s. *Tyrius*. Or, il y avait, non loin de là, un fleuve *Turia*. Il fallut les différencier: le *Tyrius* fut donc transformé en *Turulis*, nom sous lequel on le trouve encore chez Ptolémée<sup>82</sup>. Quant au Guadalquivir, dont nous avons rappelé plus haut les différents noms<sup>83</sup>, il n'en porta plus qu'un, *Baetis*, qui servit ensuite à désigner la partie de l'Ultérieure traversée par le fleuve<sup>84</sup>.

Pour ce qui est du Jucar, nous savons que \**Iber*, "le Fleuve", n'avait de sens précis que pour ses riverains. Quant à son surnom Σίκανος, sa survie était liée au monopole de la navigation phocéenne le long de la côte est. Or, on constate au cours du II<sup>e</sup> s., que la riche toponymie grecque du littoral est remplacée par une toponymie latine dans laquelle puissent même des auteurs de langue grecque comme Strabon, Artémidore ou Ptolémée<sup>85</sup>. C'est donc certainement à cette époque que Σίκανος et \**Iber* ont été supplantés par *Sucro*, nom indigène de Σικάνη<sup>86</sup>.

Dans ces conditions, comment appeler l'*Iber* du nord? Nous n'avons trouvé trace d'aucun autre hydronyme qui eût pu remplacer cette appellation si courante<sup>87</sup>. Aucune ville, non plus, qui eût pu jouer le rôle de *Sucro* et servir à rebaptiser le fleuve<sup>88</sup>. L'appellation *Iber* se maintint donc, d'autant plus facilement qu'elle ne posait plus, désormais, de problème de confusion et qu'elle devait être connue depuis plusieurs décennies des Romains, grâce à leurs alliés d'Ampurias.

Le processus que nous venons de décrire entraîne logiquement que vers le milieu du II<sup>e</sup> s., le cadre géographique dans lequel s'étaient déroulés les événements de la fin du III<sup>e</sup> s. commence à s'obscurcir pour nombre d'historiens. Celui qui illustre le mieux le problème est sans doute Polybe.

### L'\**Iber* chez Polybe.

Nous en venons ainsi à la première objection formulée par F. W. Walbank

<sup>80</sup> Cf. note 32.

<sup>81</sup> Pline, III, 7: *oppidum Ossonoba... inter ...Luxiam et Urium*. Cf. Ptol., II, 4, 12; Rav., IV, 45, 16. Mais le *Luxinius* qui se révolte en 197 (Tite-Live, XXXIII, 21, 7) semble déjà tirer son nom du fleuve. Ce dernier se sera donc déjà appelé *Iber* et *Luxia*.

<sup>82</sup> Ptol., II, 6, 15: Τουρύλιος ποταμοῦ ἐκβολαί. Chez Mela, II, 92, le *Turia* a gardé son nom.

<sup>83</sup> Note 24.

<sup>84</sup> Caton nomme encore ce fleuve *Baetis* et *Certis*. Tite-Live, XXVIII, xxii, l.v. aussi note 26.

<sup>85</sup> Ainsi Strab., III, 4, 8: Ἰουγκάριον πεδίον < *Campus Iuncarius*. III, 4, 9: Σπαρτάριον πεδίον < *Campus Spartarius*; Μαραθῶνος πεδίον < *Campus Foenicularius*.

<sup>86</sup> Cf. note 73.

<sup>87</sup> A. Schulten, *Landeskunde*, p. 308 identifie l'*Oleum flumen* d'Avien., v. 505-506, avec l'Ebre, pourtant déjà mentionné.

<sup>88</sup> Dertosa, qui apparaît chez Tite-Live, XXIII, xxviii, 10 sous le nom d'*Hibera* se trouvait à 15 km à l'intérieur.

à l'encontre de la thèse de J. Carcopino. Pourquoi, en effet, s'il a existé plusieurs fleuves *Iber*, Polybe passe-t-il de l'un à l'autre sans jamais ressentir le besoin d'une explication<sup>89</sup>. A cela, il est possible de répondre grâce à une analyse serrée de l'utilisation du mot "Ιβηρ" par le grand historien grec.

Dans les livres II et III, le terme apparaît aux références II, 13, 7; III, 6, 2; 14, 9; 15, 5; 27, 9; 29, 3; 30, 3; 35, 2; 39, 6; 40, 2; 76, 2 et 6; 95, 3 et 5, enfin 97, 5. Au livre IV, on ne le trouve qu'une seule fois, en 28, 1. Afin de cerner la réalité que cet hydronyme recouvre à chacune de ses occurrences, commençons par isoler les cas où nous avons, de toute évidence, affaire à l'Ebre.

La première de ces références est III, 35, 2 où l'auteur relate le passage de l'Ebre par Hannibal et la soumission de la Catalogne:

"Après avoir franchi l'Ebre (καὶ διαβὰς τὸν Ἰβηρα ποταμὸν), il (Hannibal) soumit les peuples des Ilourgètes et des Bargousiens, puis les Erénosiens et les Andosiniens, jusqu'à la montagne (?) appelée Pyrène"<sup>90</sup>.

Dans ce passage, le contexte ne laisse aucun doute sur l'identité du fleuve. En effet, des peuples soumis par Hannibal, trois sont relativement faciles à localiser<sup>91</sup>. Il reste certes une ambiguïté à propos de *Pyrène*, mais cette obscurité de nuit pas au sens général du texte<sup>92</sup>.

Passons à III, 39, 2-8. On y trouve une description fort précise de la côte espagnole, où la localisation de l'Ebre ne laisse, là encore, aucun doute<sup>93</sup>.

En III, 40, 2, les Romains apprennent qu'Hannibal vient de franchir l'Ebre plus tôt que prévu. A supposer, même, que 39, 2-8 soit, dans son ensemble, un rajout tardif voire postérieur à Polybe, il ne peut s'agir que du même fleuve qu'en 35, 5.

L'"Ιβηρ" reparaît en 76, 2; 6; 8 et 11. Pas d'hésitation, là non plus. On y voit en effet Gnaeus Scipion débarquer à Ampurias puis soumettre les tribus catalanes jusqu'à l'Ebre (Ἐως Ιβηρος ποταμοῦ). Ont lieu, ensuite, une série de combats de part et d'autre du cours d'eau. La mention de Tarragone et d'In-dibilis permet au lecteur de se repérer.

En 95, on voit se dérouler une bataille navale devant les bouches d'un"Ιβηρ" que J. Carcopino a tenté d'identifier avec le Jucar<sup>94</sup>. Son argumentation repo-

<sup>89</sup> Cf. note 3. F. Cassola, *op. cit.*, p. 250.

<sup>90</sup> Traduction de l'auteur.

<sup>91</sup> Les Ilourgètes sont soit les Ilergètes d'Illerda, soit ceux de la côte, entre Tarragone et le Llobregat (Pline, III, 21; Hécatée, frag. 14); les Bargousiens sont localisables autour de la *Bergousia* de Ptol., II, 6, 68, c'est à dire l'actuelle Bergus. Les ΑΙρηνοσίοι (corriger ΑΙρονησίοι, cf. Καρπήσιοι, Κυνήσιοι, etc.) tirent leur nom de la divinité *Airon*, var. *Aernus*, *Arnus* (*CIL*, II, 5888, 2606, 2607) reconnaissable dans le fleuve *Arnum*, l'actuel Tordera (Pline, III, 22).

<sup>92</sup> R. Grosse, s.v. "Pyrene", *RE*, XLVII, 13-18.

<sup>93</sup> Les distances entre Carthagène et l'Ebre proviennent sans doute à travers Silenos, des géomètres puniques. Les données sur la côte sud seraient alors d'une autre source. La mention du bornage de la *Via Domitia* a peu de chance d'être de Polybe, mort vers 120, malgré F. W. Walbank, *Commentary*, p. 373.

<sup>94</sup> *REA*. LV, p. 273 sq.

sait sur la vitesse des navires anciens, à savoir 129 km de jour, 111 de nuit. La flotte romaine s'étant présentée sur les lieux deux jours après avoir quitté Tarragone, une multiplication permettait de la faire arriver aux bouches non de l'Ebre, mais du Jucar. Le côté artificiel de ce raisonnement est évident. Il suppose en effet une navigation à vitesse constante. Or, la présence de bateaux éclaireurs massaliotes montre que les Romains s'aventuraient là dans une portion de côte mal connue d'eux, ce qui implique une certaine prudence et des arrêts. A cela s'ajoute une autre impossibilité: si l'Iβηρος dont il est ici question était vraiment le Jucar, alors que dans les références qui l'encadrent, il s'agirait de l'Ebre, il y aurait effectivement entre les diverses occurrences de l'hydronyme cette rupture sans sommation que F. W. Walbank considérait comme l'aboutissement logique mais absurde de la théorie de J. Carcopino. D'ailleurs, en 97 et 98, on voit les Romains, enhardis par leur victoire navale, passer l'Ebre et s'avancer jusqu'à Sagonte. La suite du récit interdit donc également cette interprétation.

Au total, nous venons de constater que toutes les références à l'Ebre se trouvent regroupées entre III, 35, 2 et 97, 5. Il convient néanmoins de faire une place à part à IV, 28, 1 qui se situe plusieurs chapitres plus loin, après un exposé sur les combats en Italie et dans les Balkans. Polybe, afin d'établir un synchronisme entre ces événements et ceux d'Espagne, écrit ceci:

“Ces événements eurent lieu au moment où Hannibal, devenu maître de tous les peuples vivant de ce côté de l'Iber (*γεγονὼς ἡδη κύριος τῶν ἐντὸς Ἰβηρος ποταμοῦ πάντων*), lançait son attaque contre la ville des Sagontins”<sup>95</sup>.

En écrivant ἐντὸς Ἰβηρος, Polybe ne se place pas du point de vue de Rome. Cela aboutirait en effet à dire soit qu'étaient déjà soumis tous les peuples au nord de l'Ebre, ce qui est faux, soit qu'on avait déjà pacifié toutes les tribus au nord du Jucar, ce qui l'est également, puisque Sagonte et toute la côte jusqu'à l'Ebre échappaient encore au Barcide. L'auteur se place donc du point de vue de sa source, probablement pro-punique<sup>96</sup>. Si à présent nous donnons à ἐντὸς le sens de “au sud de l'Iber”, nous nous retrouvons face au même choix. L'Ebre est exclu pour la même raison. Il ne reste qu'une seule possibilité: le Jucar. Hannibal était en effet bien le maître de la Petite Ibérie, dont il venait, avec les Olcades, de réduire la dernière zone insoumise<sup>97</sup>.

L'émergence dans le texte de Polybe d'une source plus ancienne sans adap-

<sup>95</sup> W. R. Paton, *op. cit.*, T. II, p. 368. Trad. de l'auteur.

<sup>96</sup> On trouve le même problème en X, 34, où le ralliement d'Edesco entraîne celui des Espagnols vivant ἐντὸς Ἰβηρος donc aux sud de l'Ebre ou au nord du Jucar, selon le point de vue de la source de Polybe.

<sup>97</sup> Selon Tite-Live, XXI, v. 3-4, ce peuple était plutôt dans la zone d'influence que sous la domination des Puniques (*in parte magis quam in dicione*). Par ailleurs, Etienne de Byz., s.v. Αλθαία et Ολκάδες nous apprend qu'ils vivaient près de Carthagène (πλησόχωροι Καρχηδόνος, ἦν ἐκάλουν καὶ Καινὴν πόλιν) et de ce côté d'un fleuve *Iber* (ἐντὸς Ἰβηρος... ποταμοῦ). Nous ne pouvons partager la localisation proposée par J. Carcopino, *REA*, LV, p. 290.

tation préalable n'est pas ici particulièrement gênante. Elle l'aurait été au milieu de la série de références étudiée plus haut. Elle est néanmoins révélatrice de problèmes que nous allons retrouver à l'examen des 7 premières occurrences, jusqu'ici laissées de côté.

En II, 13, 7, Polybe relate la conclusion de la convention romano-punique de 226:

Διόπερ ἡμα τῷ διαπρεσβευσαμένοι πρὸς τὸν Ἀσδρούβαν ποιήσασθαι συνθῆκας ἐν αἷς... τὴν μὲν ὅλην Ἰβηρίαν παρεσιώπων τὸν δὲ καλούμενον Ἰβηρα ποταμὸν οὐκ ἔδει Καρχηδονίους ἐπὶ πολέμον διαβαίνειν εὐθέως ἐξήνεγκαν τὸν πρὸς τοὺς κατὰ Ἰταλίαν Κελτοὺς πόλεμον.

“Aussi, en même temps qu’ils (les Romains) envoyoyaient une ambassade à Hasdrubal pour conclure un traité, où, sans mentionner le reste de l’Ibérie, interdiction était faite aux Carthaginois de franchir en armes le fleuve appelé *Iber*, ils engagèrent sans retard les hostilités contre les Gaulois d’Italie”<sup>98</sup>.

Plus loin, en III, 6, 2, Polybe réfute l’opinion d’auteurs qui pensent que la guerre a été provoquée par le siège de Sagonte et “le passage, contraire au Traité, du fleuve que les indigènes appellent *Iber*”: τὴν διάβασιν....παρὰ τὰς συνθῆκας τοῦ προσαγορευομένου παρὰ τοῖς ἐγχωρίοις Ἰβηρος ποταμοῦ<sup>99</sup>.

En III, 15, 5, nous trouvons les Romains venus en ambassade à Carthagène mettre une dernière fois Hannibal en garde, lui demandant entre autres de ne pas passer l’*Iber*, comme il était convenu dans le Traité: καὶ τὸν Ἰβηρα ποταμὸν μὴ διαβαίνειν κατὰ τὰς ἐπ’ Ἀσδρούβου γενομένας ὁμολογιας.

En 27, 9; 29, 3 et 30, 3, où l'auteur discute du bien fondé des positions puniques et romaines, le mot Ἰβηρ reparaît dans le même contexte. Le lecteur aura remarqué que dans toute cette série, on ne trouve aucun repère géographique permettant de localiser l’hydronyme litigieux; que par ailleurs, ce dernier apparaît systématiquement en relation avec l’unique clause que Polybe reproduit de l'accord de 226, clause interdisant justement le passage du cours d'eau par une armée<sup>100</sup>.

Il est donc clair que Polybe parle de deux fleuves *Iber*. Le premier ne lui pose aucun problème de localisation: c'est l'Ebre. L'autre, dépourvu de tout

<sup>98</sup> P. Pédech, *Polybe, Histoires*, éd. Belles Lettres, Paris, 1969, T. II, p.51. Nous avons repris sa traduction sauf pour Ἰβηρ, qu'il avait rendu par “Ebre”. Dans la source pro-punique de Polybe, παρέσιωπων τὴν ὅλην Ἰβηρίου visait les territoires encore insoumis au sud du Jucar, c.a.d. les Olcades. Cette Paille autorisait en principe Hannibal à intervenir contre eux. V. chez Tite-Live, *loc. cit. supra*, l'interptétation de cet acte comme un prélude à des hostilités. Sur la portée réelle de cette lacune du Traité, v. note 179.

<sup>99</sup> Sur cette formulation, v. note 108.

<sup>100</sup> Sur le traitement par Polybe, des autres clauses, v. *infra*.

repère géographique, n'apparaît qu'en relation avec l'accord de 226. Tout se passe donc comme si cet hydronyme était parvenu à Polybe à travers une source plus ancienne dont il ne saurait plus replacer les informations dans la géographie du milieu du II<sup>e</sup> s. On aura noté qu'à aucun moment, il n'identifie ouvertement l'*Iber* du Traité avec l'*Ebre*. Il sait donc certainement qu'ils ne se confondent pas, mais, ne disposant pas des données qui lui auraient permis de trancher, il en est réduit, pour caractériser l'hydronyme mystérieux, à le mentionner à l'intérieur de la clause interdisant son passage.

Les difficultés éprouvées par Polybe s'expliquent par deux facteurs. Le premier est la modification subie par l'hydronymie quelques décennies plus tôt, et qui font que dans sa géographie, il n'y a plus place que pour un seul *Iber*, l'*Ebre*. Le second est l'ignorance dans laquelle il se trouve pour ce qui concerne le bassin du Jucar. On aurait tort de se laisser éblouir par la description de Carthagène<sup>101</sup>. La géographie polybienne contient aussi des *terrae incognitae*, et la zone du Jucar en est une.

Le premier indice de cette lacune est qu'il nomme Sagonte *Zákavθa*<sup>102</sup>. Le nom réel de cette ville apparaît pour la première fois chez Caton: *Sa-cont(i)um*<sup>103</sup>. Il devait ensuite hésiter entre *Segontia*, *Sagontius*, *Sagustum*, etc<sup>104</sup>. Or, pour des raisons diplomatiques et politiques, la littérature romaine devait, dès le II<sup>e</sup> s. créer la fiction selon laquelle Sagonte avait été fondée par des Zacinthiens<sup>105</sup>. On déforma donc son nom pour le faire ressembler à *Zákavθoç*, et on en fit *Zákavθa*<sup>106</sup>. En recourant à ce nom fictif, Polybe montre qu'il ignore le nom réel, qu'il aurait connu en se rendant sur place.

Le second indice se trouve dans le récit de la mutinerie qui agita en 206 les troupes romaines cantonnées à *Sucro*<sup>107</sup>. Alors que Tite-Live localise clairement cet événement, Polybe le rapporte en omettant le nom de la ville. Ignorait-il son emplacement? A supposer même qu'il l'ait connu, il n'est pas certain que l'équivalence *Iber-Sikanos-Sucro* ait été très claire dans son esprit<sup>108</sup>. Elle lui aurait permis de replacer dans leur cadre les événements de la

<sup>101</sup> X, x-xi. Cette description comporte entre autres une erreur d'orientation. Voir J. Vallejo, *op. cit.*; F. W. Walbank, *Classica et Mediaevalia*, 1948, 9.

<sup>102</sup> Pol., III, 14, 9; 15; I. Cf. Apollodore, chez Etienne de Byz., s.v., p. 294, 1-2; Appien, *Hisp.*, 7, 10, 11.

<sup>103</sup> *De Agr.*, X, où un ethnique *Saccontinus* renvoie à *Sacountum* ou *Sacontium*.

<sup>104</sup> Plut., *Sert.*, 21 écrit Σεγούντιοι ce qui suppose une forme *Seguntia*. Sall., *Hist.*, II, 64, 65 adopte *Saguntium*. La forme classique *Sagustum* se trouve chez Strab., III, 4, 6 (Σάγουντος), Tite-Live, XXI, *passim*; CIL, XI, 1, 3281-3284; *Itin. Ant.*, 400, 2. Le nom est celtibère, mais c'est le seul cas où un radical *Seg* - (*Segida*, *Segovia*, *Segontia Lancia*, *Segobriga*) est transcrit par les auteurs grecs en *Zuk* -

<sup>105</sup> Sur les détails de cette affaire, voir *infra*, note 128.

<sup>106</sup> Chez Nicolas de Damas, *Vie de César*, XII, et Dion Cassius, XIII, frag. 21, on trouve carrément *Zákavθoç*. On peut se demander si *Sagustum* n'est pas elle-même le fruit de cette distorsion, puisque le 2<sup>e</sup> Vase de Vicarello porte *Sagynto*. v. aussi note 54.

<sup>107</sup> Tite-Live, XXVIII, xxiv, 4; Polybe, XI, xxv-xxx.

<sup>108</sup> Ce qui est fortement suggéré par la formule τὴν διάβασιν... τοῦ προσαγορευομένου παρὰ τοῖς ἐγχωρίοις Ιβηρος ποταμοῦ et répondrait à F. W. Walbank, *JRS*, LI, p. 229. Si dans la source figure cette précision, un autre nom devait également y être donné, connu en 226 des deux parties, mais dont l'équivalence avec *Iber* pose problème à Polybe, 70 ans plus tard.

fin du III<sup>e</sup> s. La prudence qu'il adopte dans ce domaine montre bien sa perplexité. Reconnaissions pourtant qu'il se tire de cette impasse avec habileté.

### L'Ibérie chez Polybe.

Les difficultés de Polybe à intégrer dans son récit des données topographiques plus anciennes se retrouvent à l'examen de ce que devient chez lui l'Ibérie des bords du Jucar.

En III, 37, 11, notre auteur définit l'*Iβηρία* comme la façade méditerranéenne de la Péninsule<sup>109</sup>. Ceci cadre parfaitement avec toute une série de passages de ses *Histoires*. Ainsi, en X, 10, 1, Carthagène est localisée vers le milieu de la côte de l'Ibérie: τῆς Ἰβηρίας κατὰ μέσην τὴν παραλίαν. De même, en III, 76, 1, lorsque Cn. Cornelius Scipion débarque près d'Ampurias, il est en Ibérie: προσέσχε τῆς Ἰβηρίας πρὸς τοὺς κατὰ τὸ καλούμενον Ἐμπόριον τόπους...

Pourtant, se juxtaposant à cette Ibérie *lato sensu*, émerge encore celle des Iglètes. Ainsi, lorsqu'Hamilcar se rend εἰς τοὺς κατὰ τὴν Ἰβηρίαν τόπους, formule que P. Pédech traduit prudemment par "dans les pays ibériques"<sup>110</sup>. Or, cette construction a un sens précis: "dans les régions proches de l'Ibérie". Elle ne saurait donc ici concerner tout le littoral, mais l'Ibérie *stricto sensu*.

De même, III, 13, 2 nous apprend que sous Hasdrubal, les Puniques avaient soumis la plus grande part de l'Ibérie: τὰ πλεῖστα κατ' Ἰβηρίαν affirmation dont J. de Foucault s'étonne à juste titre, car à supposer qu'on ait partout atteint le Jucar, Hannibal sera le premier à s'aventurer en Castille<sup>111</sup>. En fait, il s'agit ici clairement de la Petite Ibérie, reprise sans mise à jour chez Silienos ou Sosylos.

On voit donc chez Polybe coexister et se mêler deux notions de nature et d'époques différentes: d'une part, le territoire de l'ethnie ibère, dont Diodore nous montre qu'elle constituait encore à la fin du III<sup>e</sup> s. une notion claire; de l'autre, la Grande Ibérie englobant déjà tout le littoral entre Colonnes d'Hercule et Pyrénées.

Cette confusion s'explique certes par la disparition du fleuve éponyme dans la géographie des auteurs du II<sup>e</sup> s., mais également par celle des Ibères en tant qu'ethnie organisée. Libérés de la domination orétane par Hasdrubal, ils s'é-

<sup>109</sup> ... καλεῖται δὲ τὸ μὲν παρὰ τὴν καθ' ἡμᾶς παρῆκον έως Ἡρακλείων στηλῶν Ἰβηρία. Chez Artémidore, repris par Marcien d'Héraclée, II, 6, Ibérie et Hispanie sont déjà synonymes.

<sup>110</sup> Ed. Les Belles Lettres, T. II, 1, 5, p. 37. Signalons chez Etienne de Byz. p. 156, 9-11, la localisation du *Baetis* "près de l'Ibérie": κατὰ Ἰβηρίαν.

<sup>111</sup> *op. cit.*, T. III, p. 45. cf aussi note 98.

taints ralliés aux Carthaginois. Cette compromission aura poussé les Romains à démanteler leur territoire et à les rattacher à nouveau à l'Orétanie<sup>112</sup>.

Au total, dans le domaine précis qui nous occupe, on ne saurait donc continuer à privilégier Polybe au détriment de sources réputées moins fiables parce qu'issues de la tradition annalistique.

### L'*Hiberus* au sud de Sagonte.

Il existe dans l'historiographie romaine une série de textes où il apparaît qu'un fleuve *Iber* coulait au sud de Sagonte. On trouve ainsi chez Dion Cassius, XIII, l'affirmation suivante:

“Il (Hannibal) avait besoin, pour son agression contre Rome, d'un prétexte plausible. Il choisit pour cela les Zacynthiens d'Ibérie. Ces derniers habitaient non loin du fleuve Iber et à peu de distance de la mer... (οὐ πόρρω τοῦ ποταμοῦ... τοῦ Ἰβηρος ἅνω τῆς θαλάσσης βραχύ)...”<sup>113</sup>.

Cette localisation se retrouve chez Tite-Live:

...*Foedus renovaverat populus Romanus, ut finis utriusque imperii esset amnis Hiberus Saguntinique mediis inter imperia duorum populorum libertas servaretur*<sup>114</sup>.

De son côté, Appien, *Hisp.* 10 lie à deux reprises l'attaque de Sagonte au franchissement préalable d'un fleuve *Iber*:

“Considérant que ce serait un brillant début de franchir le fleuve Iber (εἰ τὸν Ἰβηρα διαβαῖν), il convainquit les Torbolètes, qui sont les voisins des Sagontins, de venir accuser ces derniers de se livrer à des incursions sur leur territoire...”.

Puis, plus loin, relatant l'attaque elle-même:

“La nuit suivante, ayant passé l'*Iber* (τὸν Ἰβηρα διαβάς) avec toute son armée, il dévasta le territoire de Sagonte et disposa des machines de siège devant la ville”<sup>115</sup>.

Déjà, en *Hisp.* 6, à propos d'Hasdrubal, il avait dit:

καὶ τῷ Ἰβηρίας τὰ πολλὰ πειθοῖ προσήγετο, πιθανὸς δὲν ὀμιλῆσαι, ἐς τε τὰ βίας δεόμενα τῷ μειρακιώ χρώμενος προῆλθον ἀπὸ τῆς ἐσπεριού θαλάσσης ἐς τὸ μεσόγειον ἐπι-

<sup>112</sup> Sur la compromission avec Hasdrubal, v. note 150. Strabon, III, 4, 1; 2, attribue aux Orétiens la côte entre Carthagène et les Bastules. III, 14, 12 les localise sur l'Orospeda. Ils remplacent donc géographiquement les Ibères. Chez Pol., III, 33, 9: Ὁρῆτες Ἰβηρες.

<sup>113</sup> T. Page, *Dio's Roman History*, éd. Loeb, Londres - Cambridge, 1954, T. II, p. 54 et 56, trad. de l'auteur.

<sup>114</sup> XXI, ii, 7. Sur l'interprétation de ce passage, J. Carcopino, *REA*, LV, p. 267 et J. Vallejo, *Emerita*, XII, 1944, p. 364 sq.

<sup>115</sup> H. White, *Appian's Roman History*, éd. Loeb, Londres - Cambridge, 1972, T. I, p. 152, 154. Trad. de l'auteur.

Ίβηρα ποταμόν, ὃς μέσην που μάλιστα τέμνων τὴν Ἰβηρίαν, καὶ τῆς Πυρήνης ἀφεστώς οὐδὸν ἡμερῶν πέντε, ἔξιησιν ἐς τὸν βόρειον ὥκεανόν.

“Hasdrubal gagna à sa cause la majeure partie des Ibères par son habileté à les convaincre. Là où la force était nécessaire, il recourait au jeune Hannibal. De cette manière, il progressa de puis la Mer Occidentale vers l'intérieur des terres, jusqu'au fleuve Iber, qui divise l'Ibérie à peu près en son milieu et se jette dans l'Océan Septentrional à une distance de cinq jours des Pyrénées”<sup>116</sup>.

Appien semble donc persister dans son idée qui tire un supplément de véracité des détails qu'il apporte<sup>117</sup>. Hasdrubal, en 226, était bien arrivé jusqu'au fleuve *Iber*. Il ne peut encore s'agir de l'*Ebre*, qu'Hannibal atteindra pour la première fois au cours de l'été 220, mais du *Jucar*. Ce dernier divise effectivement en son milieu l'Ibérie délimitée par Polybe, à cinq jours de navigation des Pyrénées<sup>118</sup>. Il convient seulement de corriger βόρειον ὥκεανόν en “Ιβήρικον πελαγός.

De cette idée selon laquelle Hannibal dut, pour attaquer Sagonte, franchir au préalable un fleuve *Iber*, on trouve un écho chez Polybe. En III, 30, 3, il écrit en effet ceci:

Εἰ μὲν τις Ζακάνθης ἀπώλειαν αἴτιαν τίθησι τοῦ πολέμου, συγχωρητέον ἀδίκας δεεννούντος τὸν πόλεμον Καρχηδονίους κατὰ τε τὰς ἐπὶ Λυτατίου συνθήκας, καθ' ᾧ ἐδει τοῖς ἑκατέρων συμμάχοις τὴν ύπεκατέρων ὑπάρχειν ἀσάλειαν, κατὰ τε τὰς ἐπὶ Ασδρούβου καθ' ᾧ οὐκ ἐδει διαβαίνειν τὸν Ίβηρα ποταμὸν ἐπὶ πολέμεμφ Καρχηδονίους.

“C'est pourquoi, si l'on place la cause de la guerre dans la destruction de Sagonte, il faut reconnaître que les Carthaginois ont injustement déclenché les hostilités, au mépris du Traité de Lutatius, selon lequel il fallait, des deux côtés, garantir la sécurité des alliés de chacun; au mépris également du Traité d'Hasdrubal, selon lequel les Carthaginois ne devaient pas traverser l'Iber en armes”<sup>119</sup>.

Si Polybe rejoint ici les auteurs romains en liant clairement la destruction de Sagonte au passage du fleuve, il ne dit pas par contre ouvertement que ce dernier coulait au sud de la ville. Nous savons à présent que cette prudence lui était dictée par ses lacunes géographiques.

Au total, les historiens que nous venons de citer donnent raison à J. Carcopino. Ils posent par contre de gros problèmes aux thèses qui, jusqu'à présent, ont admis l'identification du cours d'eau mystérieux avec l'*Ebre*. On a donc tenté soit de les intégrer dans les théories existentes, soit de les rejeter purement et simplement.

<sup>116</sup> *op. cit.*, p. 148. Trad. de l'auteur.

<sup>117</sup> Sur les critiques concernant ces précisions géographiques, voir *infra*, note 124.

<sup>118</sup> Son embouchure se trouve à 740 km des Colonnes d'Hercule et à 500 km des Pyrénées. Les navires antiques faisaient environ une centaine de km, de jour. Cf. les chiffres donnés par le Pseudo-Scylax.

<sup>119</sup> Rest. J. de Foucault. T. III, p. 66. Nous ne le suivons pas sur deux points. Les Puniques ont déclenché, et non déclaré la guerre; il s'agit ici du *Jucar*, non de l'*Ebre*.

Une première possibilité consistait à admettre leur bonne foi. Pour placer ainsi Sagonte au nord d'un fleuve qui ne pouvait être que l'Ebre, il fallait qu'ils aient ignoré l'emplacement de la ville. C'est entre autres la position d'E. Badian<sup>120</sup>. Cette explication se heurte à ce qu'on sait de la présence romaine en Catalogne. Les Romains y ont fondé très tôt Tarragone, base de leurs campagnes dans l'arrière-pays<sup>121</sup>. Cette ville a constamment vu défiler marins, marchands et soldats<sup>122</sup>. A cela s'ajoute que Caton a laissé un récit de ses combats dans le pays<sup>123</sup>. Est-il possible, dans ces conditions, que des historiens du début du II<sup>e</sup> s. aient pu croire et affirmer froidement que Sagonte se trouvait au nord de l'Ebre?

La seconde possibilité d'explication consistait à mettre à l'actif des auteurs romains un véritable trucage géographique, un "faux patriotique", mettant artificiellement en relation Sagonte et le fleuve *Iber* du Traité. Cette théorie a pris deux formes. Dans sa conception la plus ancienne, les annalistes auraient essayé de faire croire que l'*Iber* –en réalité l'Ebre– coulait au sud de Sagonte, ceci afin de piéger Hannibal *a posteriori* en lui faisant endosser, outre la violation du Traité de 241, celle de l'accord de 226<sup>124</sup>. Dans sa forme la plus récente, c'est au contraire le problème de Sagonte que aurait été introduit après coup dans la discussion par les Romains<sup>125</sup>.

Ces thèses aboutissent selon nous à une série d'invraisemblances. Rappelons d'abord que les auteurs en question écrivaient dans un contexte de polémique dans lequel Carthage avait également ses champions: Sosylos, Silénos, Chareas et Philinos<sup>126</sup>. On peut donc imaginer le tollé qu'eût soulevé une manipulation aussi ouverte des données géographiques du litige. Les auteurs pro-puniques auraient certainement jeté dans le débat suffisamment d'arguments topographiques pour que Polybe, qui n'a cessé de puiser dans leurs ouvrages, n'en soit pas réduit aux habiletés que nous avons mises en lumière plus haut. Or, la contre-argumentation punique, sur le problème de l'accord de 226 s'est toujours contournée au domaine juridique.

<sup>120</sup> *Foreign Clientiae* (264-70 BC), Oxford, 1958, p. 293, note G.

<sup>121</sup> Pline, III, iii, 21. Cf. T. Hauschild, *Madridrer Mitteilungen*, XVI, p. 258 sq.

<sup>122</sup> G. Alföldy, s.v. "Tarraco", *RE*, IV, A, suppl., 585 sq.

<sup>123</sup> Tite-Live, en XXXIV, xv, 9 reconnaît avoir eu comme sources pour les combats de 195 Valérius Antias et Caton lui-même.

<sup>124</sup> Selon Ed. Meyer, *KI. Schr.*, II, 1924, p. 345 sq, les Romains voulaient par ce procédé, rendre les Puniques responsables de la violation du Traité de 226: *die Karthager auf einem offenkundigen Vertragsbruch fest... nageln*. E. Schwartz, s.v. "Cassius, 40", *RE*, III, 1695, considère que les données géographiques chez Appien, *Hisp*, 6 (v. *supra*) représentent une forme très élaborée de truquage et taxe Dion et Appien de *Verlogenheit*. Cf. F. Walbank, *Commentary*, p. 171-172. A. Schulten, *FHA*, III, p. 21; J. Vallejo, *Emerita*, T. XII, 1944, p. 364 sq; T. Liebmann-Frankfort, *Latomus*, II, XXX, 1971, p. 591. J. Carcopino avait esquissé une réponse à cette thèse en *REA*, LV, p. 270.

<sup>125</sup> W. Hoffmann, "Die römische Kriegserklärung an Karthago im Jahre 218", *Rheinisches Museum*, 94, 1951, p. 69 sq.

<sup>126</sup> F. W. Walbank, *op. cit.*, p. 26 sq.

Ce qui joue également contre cette thèse du "faux patriotique", c'est l'énormité de l'opération. Les Romains n'ont certes jamais manqué d'imagination pour justifier leur politique. Ainsi, vers 230, ils soutiennent les Acarnaniens contre les Etoliens sous prétexte que les premiers n'avaient pas, jadis, envoyé de contingent devant Troie, et qu'un des leurs avait servi de guide à Enée<sup>127</sup>. Nous avons de même évoqué plus haut la fiction qui transformait les Sagontins en Zacinthiens et les intégrait au mythe d'Enée<sup>128</sup>. Dans son élaboration, le nom même de la ville devenait une preuve<sup>129</sup>. On alla jusqu'à faire remonter à l'époque de la guerre de Troie un temple du I<sup>e</sup> s. avant J.-C.<sup>130</sup>. La méthode consistait à enracer la fiction soit dans des éléments tangibles (temple, coutume locale, nom d'une ville, etc) soit dans une tradition acceptée comme vérité historique par tous (guerre de Troie, voyages d'Enée)<sup>131</sup>. En déplaçant littéralement un cours d'eau en pleine polémique, de 170 km, les Romains auraient donc fait preuve d'un manque total de subtilité et fait fi des précautions les plus élémentaires en la matière...

### Le contexte et les clauses de la convention de 226.

J. Carcopino n'avait consacré que quelques lignes aux implications de sa théorie<sup>132</sup>. Commençons donc par replacer dans son contexte le choix que les Romains avaient fait du Jucar pour limiter en Espagne les possessions barcidées. Il faut, pour cela, remonter à la fin des années 240.

En 232, le tribun de la plèbe Flaminius fait lotir le territoire picentin, dont on a, en 236, chassé les Sénons. Les Boïens et les Insubres de Cisalpine, se sentant menacés, font alors appel aux Boïens de Bohême et aux Insubres des bords du Rhône, qui acceptent avec enthousiasme. Polybe nous montre les Romains plongés, à partir de cette date, dans des affolements continuels, amassant vivres et munitions, et concentrant des troupes sur la frontière<sup>133</sup>. Cette fièvre obsidionale ne retombe qu'en 225, lorsque les Transalpins descendant enfin de leurs montagnes pour être battus au cap Télamon<sup>134</sup>.

En II, 22, 9 Polybe nous dit que "toute cette agitation n'était pas sans ai-

<sup>127</sup> Strabon, X, 2, 25; Justin, XXVIII, I, 5; Den. d'Hal., I, 51, 2.

<sup>128</sup> Cf. notes 105, 106. Le mythe de l'origine grecque de Sagonte se trouve chez Tite-Live, XXI, vii, 1-5; Sil. Ital., I, 271 sq; Strabon, III, 4, 6; Appien, *Hisp.*, 7; *Hann.*, 1-2; Pline, XVI, 216. Zakynthos, héros éponyme de Zacinthe et de Sagonte, est un parent d'Enée; les Ardéates, également appelés *Daunii* (de Daunus, père de Turnus) représentent la composante latine de la population. Le mythe accrédite donc en fait une origine latine.

<sup>129</sup> Détails en note 106.

<sup>130</sup> Pline, *loc. cit.*

<sup>131</sup> Sur ces procédés, v. Denys d'Hal., I-II.

<sup>132</sup> REA, LV, p. 276-279; 291-293.

<sup>133</sup> II, 21, 7-22, 9.

<sup>134</sup> II, 27-31.

der considérablement Carthage à s'établir solidement en Espagne: Rome, jugeant plus pressant ce qui se passait sur ses flancs, était forcée de négliger les affaires d'Espagne, afin de se mettre en sécurité du côté des Gaulois". Il devient donc capital pour elle de surveiller Hamilcar. Débarqué en 237 à Cadix, celui-ci est certainement à présent sur la côte alicantine où il aura entamé la construction de *Leukè akra*, sa future base pour le contrôle de l'arrière-pays<sup>135</sup>. Or, on sait par Dion Cassius qu'en 231, Rome envoie une ambassade en Espagne:

"Ils (les Romains) envoyèrent des ambassadeurs afin d'observer [les activités d'Hamilcar, pendant le consulat de Marcus Pomponius et] Gaius Papirius, bien qu'ils n'eussent encore aucun intérêt en Espagne. Il les reçut et leur fournit des explications plausibles, disant, entre autres choses, qu'il était obligé de faire la guerre aux Ibères, afin que l'argent du à Rome par les Puniques pût être versé; il était en effet impossible d'en trouver par un autre moyen. De sorte que les envoyés ne purent rien lui reprocher..."<sup>136</sup>.

Mais la diplomatie romaine devait à présent, outre la menace gauloise et les entreprises barcides, tenir compte d'une troisième donnée: les intérêts de Marseille. Cette dernière était en effet seule à pouvoir renseigner Rome sur les dangers qui la menaçaient. Par ses relations commerciales en Gaule, elle était au fait des mouvements de peuples le long du Rhône et de l'autre côté des Alpes<sup>137</sup>. Le long des côtes espagnoles, mal connues des Romains, mais où ses bateaux croisaient depuis des siècles, elle avait des informateurs à *Rhodè*, *Emporion*, *Héméroskopeion* et *Alonis*. De nombreuses anecdotes de la II<sup>e</sup> Guerre Punique montrent la dépendance de Rome à l'égard de Marseille pour tout ce qui touche à la Gaule et à l'Espagne<sup>138</sup>. Il est évident que, dans ces conditions, et ceci dès 231, Rome eut intérêt à se montrer attentive vis-à-vis d'une cité qui l'informait sur le monde transalpin et à protéger des comptoirs massaliotes souvent minuscules et militairement négligeables mais d'où provenaient des renseignements vitaux sur l'Ibérie barcide.

Ceci donne tout son relief à Appien, *Hisp.*, 7, seul texte à mentionner le rôle des comptoirs grecs d'Espagne dans la conclusion de l'accord de 226:

"Les Sagontins, une colonie de Zaconthe située à mi-chemin entre les Pyrénées et l'*Iber*, ainsi que les autres Grecs installés autour de la ville nommée *Emporion* et dans d'autres régions d'Ibérie, pris d'appréhension quant à leur sécurité, envoyèrent des ambassades à Rome..."<sup>139</sup>.

<sup>135</sup> Diodore, XXV, x, 3.

<sup>136</sup> E. Cary, *op. cit.*, T. II, p. 28, Livre XII, frag. 48. Trad. de l'auteur.

<sup>137</sup> M. Clavel - Lévêque, "Das griechische Marseille", *Hellenische Poleis*, Berlin, 1973, p. 880 sq.

<sup>138</sup> *op. cit.* 913-915.

<sup>139</sup> H. White, *op. cit.* p. 148. Trad. de l'auteur.

Notons l'expression "et dans les autres régions d'Ibérie" ( $\tauῆς Ἰβηρίας ἄλλαχοῦ$ ). A part *Emporion* et *Rhodè*, seules peuvent être envisagées *Héméroskopeion* et *Alonis*, dont on a admis sans aucune preuve, qu'elles avaient été absorbées par l'avance barcide<sup>140</sup>. Quant à la présence de Sagonte parmi les villes grecques, Appien semble adhérer à la fiction de la fondation de la ville par les Zacinthiens. Mais ceci ne nous autorise pas à exclure pour autant Sagonte de la liste des cités qui demandèrent de l'aide à Rome<sup>141</sup>.

On sait par Polybe qu'en 220, les Romains envisageaient de faire de Sagonte une tête de pont pour une guerre limitée à l'Espagne<sup>142</sup>. Elle se voyait donc, dans la stratégie romaine, investie d'un rôle militaire, complémentaire de la mission de renseignement assurée par les comptoirs grecs. Pourtant, à l'époque d'Hamilcar, en raison du danger gaulois, Rome ne peut avoir prévu d'y envoyer des troupes<sup>143</sup>. Le rôle des Sagontins, dans un premier temps, se sera limité à retarder une éventuelle percée punique au nord du Jucar.

Le choix même de la ville pour cette mission constitue un argument en faveur de la thèse de J. Carcopino. Sagonte était en effet la seule à pouvoir s'en acquitter. Polybe le dit expressément, et cela devait se vérifier en 219<sup>144</sup>. La ville réussit en effet grâce à son perchement, à tenir tête pendant 8 mois à plusieurs dizaines de milliers de combattants équipés de machines de siège<sup>145</sup>. La même armée ne mit que 2 mois à soumettre les tribus de Catalogne, malgré des combats sanglants<sup>146</sup>. Il apparaît donc que si les Romains voulaient bloquer une offensive le long de la côte est, ils ne pouvaient raisonnablement espérer le faire qu'à la hauteur de Sagonte, c'est-à-dire sur le Jucar. Au nord de l'Ebre, en effet, malgré les sentiments pro-romains de certaines tribus, on ne pouvait escompter une telle résistance<sup>147</sup>.

Le choix de Sagonte comme butoir face à une éventuelle tentative barcide et la fixation de la ligne de partage sur le Jucar s'inscrit donc logiquement dans le contexte militaire et diplomatique de la fin du III<sup>e</sup> s., aussi bien à l'échelle espagnole qu'à celle de la Méditerranée occidentale toute entière.

Cette stratégie répond à une intense activité punique, qui pousse à l'épo-

<sup>140</sup> *Commentary*, p. 316. C'est également la position d'E. Badian, *op. cit.*, p. 49. Aussi F. R. Kramer, "Massilian diplomacy before the Second Punic War", *AJPh*, 1948, 1-26.

<sup>141</sup> Cf. note 128.

<sup>142</sup> III, 15, 13. Ce qui s'expliquerait par l'ambiguité des rapports entre Carthage et Carthagène, encore à l'époque d'Hannibal.

<sup>143</sup> Cf. Polybe, II, 13, 5-6.

<sup>144</sup> III, 14, 9.

<sup>145</sup> Sur la présence de machines de jet et d'une tour de siège, Tite-Live, XXI, vii-viii; xi-xiv; Dion Cassius, XIII (Zonaras, 8, 21). Vitruve, X, 19 place en 237, au siège de Cadix le perfectionnement du bâlier. Sur les fortifications de Sagonte, voir P. Rouillard, *Investigaciones sobre la muralla ibérica de Sagunto (Valencia)*, Valence, 1979.

<sup>146</sup> Walbank, *Comm.*, III, 35, 3. La rapidité de la progression d'Hannibal tenait à son habileté à prendre des villes.

<sup>147</sup> Tite-Live, XXI, 19, 6-7.

que d'Hasdrubal, les Grecs et les Sagontins à se tourner vers Rome<sup>148</sup>. Sous le commandement d'Hamilcar, on en était encore au stade de la conquête et du pillage<sup>149</sup>. Avec Hasdrubal, au contraire, on passe à celui de l'organisation. Le nouveau chef des armées d'Espagne commence par battre les Orétans, qui avaient défait Hamilcar devant Elche. Les Ibères, délivrés de la domination orétane, le reconnaissent alors comme leur chef militaire et lui fournissent 10.000 fantassins et 2.000 cavaliers<sup>150</sup>. Par ailleurs, désireux, selon Diodore, de surpasser la gloire de son prédécesseur, Hasdrubal fonde sur la côte Carthagène et *Akkabikon teichos*<sup>151</sup>. En même temps, il déploie en direction des indigènes des trésors de diplomatie et rallie à sa cause de nombreux *principes* et *reguli*. Aussi bien Polybe que Tite-Live et Appien présentent la conclusion du traité de 226 comme une réaction –tardive– à la montée en puissance du jeune empire barcide, et tout particulièrement face à ses menées à l'intérieur des communautés indigènes. Tite-Live le dit clairement:

*Cum hoc Hasdrubale, quia mirae artis in sollicitantibus gentibus imperioque suo jungenidis fuerat, foedus renovaverat populus Romanus...<sup>152</sup>*

On peut donc admettre, et nous reviendrons sur ce point, que les craintes éprouvées par les Grecs et les Sagontins avaient été renforcées par les menées souterraines d'Hasdrubal<sup>153</sup>.

L'accord conclu en 226 a fait l'objet de nombreuses discussions quant à ses clauses et aux rapports de force qu'elles pouvaient refléter. Sa version la plus complète nous est parvenue par Appien:

Καὶ ἡ σύγκλητος οὐκ ἐθέλουσα τά Καρχηδονίων ἐπιάρεσθαι, πρέσβεις ἐξ Καρχηδόνα Ἐπεμπεν καὶ συνέβησαν ἀμφότεροι δρον εἶναι Καρχηδονίοις τῆς ἀρχῆς τῆς ἐν Ἰβηρίᾳ τὸν Ἰβηρα ποταμὸν, καὶ μήτε Ρωμαίους τοῖς πέραν τοῦδε τοῦ ποταμοῦ πόλεμον ἐκφέρειν, Καρχηδονίων ὑπηκόοις οὖσι, μήτε Καρχηδονίους ἐπὶ πολέμῳ τὸν Ἰβηρα διαβαίνειν, Ζακανθαίους δὲ καὶ τοὺς ὄλλους ἐν Ἰβηριᾳ Ελληνας αὐτονόμους καὶ ἐλευθέρους εἶναι.

"Le Sénat, qui ne désirait pas voir augmenter le pouvoir punique, envoya des ambassadeurs à Carthage. On se mit d'accord pour considérer le fleuve Iber comme la limite des possessions carthaginoises en Ibérie; les Romains ne porteraient pas la guerre contre les peuples vivant au sud du fleuve, étant donné leur soumission aux Carthaginois, tandis que ces derniers ne franchiraient pas le cours d'eau en armes. Enfin, les Sagontins et les autres Grecs d'Espagne resteraient autonomes et libres<sup>154</sup>

<sup>148</sup> Appien, *Hisp.*, 6-7.

<sup>149</sup> Cf. Dion Cassius, XII, frag. 48; Appien, *Hisp.* 5.

<sup>150</sup> Diod., XXV, xii. Comparer les effectifs.

<sup>151</sup> Selon Diod., *loc. cit. supra*. Hasdrubal fonde Carthagène "et une autre ville encore". Cf. Etienne de Byz., s.v. 'Ακκαβικὸν τεῖχος, p. 60.

<sup>152</sup> Cf. note 114.

<sup>153</sup> Appien, *Hisp.* 6-7 montre les Sagontins et les Grecs se tournant vers Rome après avoir décrit les talents diplomatiques d'Hasdrubal.

<sup>154</sup> *op. cit.* 7. Trad. de l'auteur.

Commençons par dissiper une obscurité: la Καρχήδων dont il est ici question n'est pas la Carthage d'Afrique, mais celle d'Espagne, qui, comme sa métropole et rivale africaine, s'appelait *Kart Hadash*, "La Ville Nouvelle"<sup>155</sup>. On remarquera ensuite la disposition équilibrée des clauses, qui lient apparemment de la même façon les deux parties. Pendant que Rome s'engage à respecter la frontière du Jucar, et à ne pas attenter à la liberté et à l'autonomie des Sagontins, des Emporites et des Rhodètes, Hasdrubal, de son côté s'abstiendra de toute entreprise militaire au nord du Jucar et ne touchera pas aux comptoirs massaliotes au sud du fleuve.

Cette version a fait l'objet d'âpres discussions. On s'est ainsi demandé si les clauses concernant la liberté et l'autonomie de Sagonte et des villes grecques avaient bien figuré à l'origine dans le texte de l'accord. On s'est aussi interrogé sur les relations entre ce dernier et la *fides* existant, selon Polybe, entre Rome et Sagonte; sur la place à accorder à ce texte dans la liste des traités romano-carthaginois; sur sa valeur juridique au regard des discussions qui eurent lieu par la suite, à l'issue de la II<sup>e</sup> Guerre Punique et à la veille de la III<sup>e</sup>. Il va sans dire que l'ensemble des thèses sur ces questions s'appuyaient sur l'identification de l'*Iber* avec l'Ebre<sup>156</sup>.

En fait, le contexte de l'époque, tel que nous venons de le rappeler, va dans le sens de l'authenticité de l'ensemble des clauses. En effet, la place que tenaient aussi bien les Sagontins que les Grecs dans la politique romaine rend hautement probable l'existence de dispositions garantissant l'autonomie et la liberté de Sagonte et des comptoirs massaliotes contre des tentatives de destabilisation de la part d'Hasdrubal. Cette garantie allait de pair avec une clause empêchant une éventuelle entreprise militaire. Au total, le seul point sur lequel on peut éléver des doutes est l'assimilation de Sagonte à une ville grecque.

Pourquoi, dans ces conditions, Polybe ne fournit-il de cet accord qu'une seule et unique clause, celle interdisant aux Carthaginois de passer le Jucar<sup>157</sup>? La question mérite qu'on s'y arrête, Polybe passant pour une source autrement plus digne de foi qu'Appien<sup>158</sup>.

Il est curieux que Polybe, qui se montre capable de dénicher et de commenter des traités romano-puniques remontant à la fin du VI<sup>e</sup> s., soit aussi laconique à propos d'un accord vieux d'à peine 70 ans et qui lui aurait été autrement utile dans sa démonstration de la culpabilité punique<sup>159</sup>. Plutôt que dans des considérations techniques, ou dans la défaillance d'une de ses sour-

<sup>155</sup> Malgré Walbank, *Comm.*, p. 172.

<sup>156</sup> F. Cassola, *op. cit.* p. 246 sq. F. W. Walbank, *op. cit.* p. 168 sq.

<sup>157</sup> Sur les thèses en présence, voir Cassola, *op. cit.* p. 247, *i-o*. Plus récemment, ont conclu à l'inexistence des clauses reproduites par Appien: G. C. Picard, *op. cit.*, p. 758; R. M. Errington, *Latomus*, XXIX, 1970, p. 41, note 1; T. Liebmann-Frankfort, *Latomus*, II, XXX, 1971, p. 591.

<sup>158</sup> E. Schwartz, s.v. "Appianos", *RE*, II, 216 sq.

<sup>159</sup> Pol., III, 22-30. Noter, à propos de ce dernier accord, l'absence de commentaire. Polybe se contente de reproduire (III, 29, 2-3) la position –non argumentée– des Romains de son époque.

ces, c'est dans une omission délibérée qu'il convient à notre sens, de chercher l'explication.

Notre auteur ne pouvait passer sous silence les démarches romaines qui se déroulèrent avant, pendant et après le siège de Sagonte. Pourtant, plutôt que de montrer les ambassadeurs romains éconduits peu glorieusement du camp d'Hannibal, il relate une seule démarche, celle de l'hiver 220/219 à Carthagène<sup>160</sup>. Les envoyés de Rome mettent alors Hannibal en garde d'une part contre une entreprise contre Sagonte, ville qui se trouve dans leur *fides* (κεῖσθαι γὰρ ἐν τῇ σφετέρᾳ πίσται) et d'autre part, contre le franchissement de l'*Iber*, qui violerait les engagements pris par Hasdrubal. La réponse d'Hannibal, que Polybe a puiser dans une source pro-barcide, prend la forme de deux accusations. En premier lieu, les Romains ont, peu avant, profité d'une dissension interne pour imposer leur pouvoir à Sagonte (λαβόντες τὴν ἐπιτροπὴν) et faire disparaître des notables, sans doute pro-puniques. En outre, par leur appui militaire (συμμαχία), ils ont encouragé les Sagontins à se livrer à des incursions chez les Torbolètes, peuple soumis à Carthage<sup>161</sup>.

Si l'on confronte à présent ces accusations avec la version de l'accord transmis par Appien, on comprend la discréption de Polybe. La liquidation par les Romains des partisans de Carthage constitue une violation de la *πίστις*, mais également de l'autonomie et de la liberté de Sagonte. Quant aux incursions dont Hannibal rend les Romains directement responsables, elles enfreignent la clause garantissant les peuples soumis aux Puniques. Une reproduction *in extenso* du texte du Traité aurait pour ces raisons desservi la cause romaine. Il est à noter que Polybe renonce à réfuter les accusations d'Hannibal, se contentant de les présenter comme des prétextes absurdes (προφάσεις ἀλλόγοι). En escamotant ainsi les clauses gênantes, il peut faire d'Hannibal un belliciste irresponsable tout en lançant une pique aux dirigeants qui jadis annexèrent injustement la Sardaigne<sup>162</sup>.

Si, par contre, notre auteur reproduit la clause interdisant le passage du Jucar, et ceci malgré le casse-tête géographique que cela représente pour lui, c'est d'abord parce qu'il ne peut omettre l'accord de 226 à la suite des traités de 508, 348, 279 et 241, ensuite parce qu'il sait que seule cette clause pouvait être retournée sans risque contre Hannibal<sup>163</sup>. Chez les auteurs de la tradition an-

<sup>160</sup> III, 15, 3-13. Comparer Dion Cassius, Livre XIII et Tite-Live, XXI, ix, 3 sq. Polybe a peut-être tenté d'occuper les tergiversations de Rome en avançant à l'hiver 220 l'entrevue manquée rapportée par les annalistes. v. F. W. Walbank, *Commentary*, p. 323-324.

<sup>161</sup> Les *Turdetani* ou *Turduli* de Tite-Live, XXI, vi, 1; XXIV, xlvi, 11; XXVIII, xxxix, 8 sont les Τορβόλητες d'Appien, *Hisp.* 10 qui les présente comme étant encore voisins des Sagontins. Les deux ethniques renvoient l'un à \**Turda*, mieux: \**Turba*; l'autre à \**Turbula*, forme diminutive. Le premier toponyme devait désigner la ville du III<sup>e</sup> s., le second, celle qui lui a succédé après sa destruction. Cf. tableau. La racine \**Treb*, "village" (cf. *Contrebia*, *Triburi*, *Tribola*) s'est sans doute conservé dans l'hydronyme *Terebs* (*Ptol.*, II, 6, 14), identifiable au Serpis. Les Torbolètes devaient occuper sa vallée, non loin du Jucar.

<sup>162</sup> Sur les rapports entre Fabii et les Scipion, v. Scullard, *Roman politics, 220-150 BC*, Oxford, 1951, p. 134 sq, 227 sq.

<sup>163</sup> Cf. Cassola, *op. cit.*, p. 247-248. G. C. Picard, *op. cit.*, p. 758, note 4.

nalistique, on trouve un procédé symétrique. Ainsi, Appien et Tite-Live nous livrent certes une version plus complète de l'accord, mais, guère plus désireux de se faire l'écho de la thèse carthaginoise, passent sous silence les accusations lancées par Hannibal. C'est même sans doute au choix de ce procédé que l'on doit la transmission des clauses de 226<sup>164</sup>.

### Hasdrubal face au traité de 226.

L'argument le plus fort de F. W. Walbank était que les Romains, en position de faiblesse du fait de la menace gauloise, n'étaient pas en mesure de faire accepter par Hasdrubal la ligne du Jucar<sup>165</sup>. On pourrait certes admettre que Rome, pour obtenir des Puniques leur arrêt sur le Jucar, leur ait fait des concessions, par exemple en leur laissant carte blanche pour la conquête de la Célibérie. Mais, comme l'a montré G. C. Picard, les hommes alors au pouvoir à Rome étaient peu enclins à offrir de telles contreparties<sup>166</sup>.

La clé du problème se trouve en fait dans un fragment de Fabius Pictor, que Polybe cite en III, 8, 1:

"L'historien romain Fabius assure que, outre l'attentat commis contre Sagonte, la cause de la guerre d'Hannibal fut l'avidité d'Hasdrubal et sa soif du pouvoir. 2 Celui-ci avait acquis un grand pouvoir dans les régions proches de l'Ibérie et, après cela, revenu en Afrique, il voulut renverser les lois établies et changer en monarchie la constitution de Carthage. 3 Mais les premiers citoyens, ayant découvert ses projets contre la constitution, se seraient entendus pour s'y opposer; 4 et Hasdrubal, saisi de crainte, quitta l'Afrique et revint en Espagne pour désormais prendre en main les affaires de ce pays et les diriger à son gré, sans s'occuper du Sénat de Carthage"<sup>167</sup>.

Polybe, qui considère comme responsables de la II<sup>e</sup> Guerre Punique les Carthaginois à titre collectif et Hamilcar en particulier, ne peut bien sûr admettre que Fabius excuse ainsi le Sénat de Carthage et présente Hasdrubal comme le véritable modèle d'Hannibal, mais l'argumentation qu'il lui oppose ne saurait remettre en question les faits rapportés<sup>168</sup>. Par ailleurs, ceux-ci s'inscrivent parfaitement à la suite de ce que l'on sait sur les activités d'Hasdrubal en Ibérie.

<sup>164</sup> Chez Appien, *Hisp.* 10, Hannibal accuse Romains et Sagontins de violer le Traité de 241 en incitant l'Ibérie à la révolte. En 11, il accuse les Sagontins seuls de rompre l'accord de 226.

<sup>165</sup> Cf. note 4.

<sup>166</sup> Cf. note 5.

<sup>167</sup> Trad. de J. de Foucault, Belles Lettres, T. III, p. 39-40, sauf pour ἐν τοῖς καὶ Ἰβηριῶν τόποις, pour la raison donnée *supra*, et notes 109-111.

<sup>168</sup> Walbank, *Comm.*, p. 310-311 suit Polybe, dont il oublie le côté polémiste.

Nous avons laissé ce dernier alors que, vainqueur des Orétans, il vient d'être mis par les Ibères à la tête de leur armée. En épousant la fille de leur roi, il songe peut-être à une monarchie d'inspiration indigène<sup>169</sup>. Les faits rapportés par Fabius se placent après l'acquisition par Hasdrubal de ce grand pouvoir (μεγάλη δυναστεία). Nous possédons ainsi, grâce à lui, la suite des événements: déjà chef de file du parti populaire à Carthage, lié par mariage à la famille des Barca, à présent auréolé de gloire militaire, Hasdrubal peut raisonnablement songer à une restauration monarchique. Son échec a comme conséquence d'unir contre lui les notables de la cité, de fortifier le parti d'Hannibal, d'affaiblir son propre crédit auprès du peuple et enfin, de l'obliger à un repli sur l'Espagne. Il s'y comporte désormais comme une puissance indépendante. On sait par ailleurs qu'il se fait construire à Carthagène un palais royal et qu'il frappe à présent une monnaie le représentant en souverain hellénistique<sup>170</sup>.

Son pouvoir est pourtant singulièrement fragile, puisque le jeune empire barcide qui n'a commencé à s'organiser véritablement qu'à partir de 229, doit en outre à présent se passer de l'aide de sa métropole. On comprendra que ceci constitue une embellie inespérée pour Rome, qui désormais n'a plus en face d'elle les forces unies des Carthaginois, mais d'un côté, un Hasdrubal au pouvoir encore chancelant, et de l'autre, un Sénat punique dominé par les amis d'Hannibal et donc disposé à accepter avec des protestations de pure forme, toute mesure susceptible de neutraliser le remuant général.

Nous avons jusque ici par commodité admis que les Romains restèrent paralysés en Espagne jusqu'à la levée en 225 de l'hypothèque gauloise. Or, si les faits rapportés par Fabius sont vrais, le rapport de forces en Ibérie se sera retourné en faveur de Rome quelques mois plus tôt. Il convient donc de dater ce retournement afin de savoir à partir de quel moment les Romains ont pu imposer à Hasdrubal un arrêt sur le Jucar et intervenir eux-mêmes à Sagonte.

Selon Hannibal, s'exprimant devant les délégués romains à Carthagène en hiver 220, Rome avait, peu de temps auparavant (μικροίς ἔμπροσθεν χρόνοις), liquidé les notables sagontins partisans de Carthage. Cette action brutale, que Polybe se garde d'ailleurs de nier, a du se dérouler l'année précédente, à la faveur du flottement qu'aura provoqué l'assassinat d'Hasdrubal<sup>171</sup>. Or, aussi bien Hannibal que ses interlocuteurs considèrent que Sagonte était alors dans la *fides* de Rome<sup>172</sup>. Polybe, en III, 30, au moment de discuter les responsa-

<sup>169</sup> Cf. note 150.

<sup>170</sup> Polybe, X, x, 9. Sur les monnaies, E. G. Robinson, "Punic coins of Spain and their bearing on the Roman republican series", in *Essays in Roman coinage presented to Harold Mattingly*, Oxford, 1956, p. 34-53.

<sup>171</sup> Sur les datations proposées, F. W. Walbank, *op. cit.*, p. 322.

<sup>172</sup> Sur le contenu de la *fides*, voir E. Badian, *op. cit.*, p. 47 sq. G. Freyburger, "fides et potestas: πίστις et ἐπιτροπή", *Ktema*, 7, p. 177 sq.

<sup>173</sup> Restitution et traduction J. de Foucault, éd. Les Belles Lettres.

bilités des uns et des autres dans le déclenchement de la guerre, fournit des détails supplémentaires sur cette *deditio in fidem*:

Τούτων δὴ τοιούτων ὑπαρχόντων, ὁμολογούμενον ἣν κάκεῖνο διότι Ζακανθιῶν πλείστην ἔτεσιν ἡδη πρότερον τῶν κατ' Ἀννίβαν καιρῶν ἐδεδώκεισαν αὐτοὺς εἰς τὴν τῶν Ρωμαίων πίστιν 2. Σημεῖον δὲ τοῦτο μέγιστον καὶ παρ' αὐτοῖς τοῖς Καρχηδονίοις ὁμολογούμενον δὴ τι στασιασάντες Ζακανθαίοι πρὸς σφᾶς οὐ Καρχηδονίοις ἐπέτρεψαν, καὶ περ ἐγγὺς δυτῶν αὐτῶν καὶ τὰ κατὰ τὴν Ἰθηρίαν ἡδη πραττόντων ἀλλὰ Ρωμαίοις, καὶ διὰ τούτων ἐποιήσαντο τὴν κατόρθωσιν τῆς πολιτείας...

“Les choses étant telles, il n’était pas moins reconnu que les Sagontins, bien des années avant l’époque d’Hannibal, s’en étaient remis à la bonne foi des Romains. 2 La preuve la plus importante –et reconnue des Carthaginois eux-mêmes–, c'est que, agités de dissensions intestines, ils se tournèrent non vers les Carthaginois –qui étaient pourtant leurs voisins et réglaient déjà les affaires d’Espagne– mais vers les Romains et c'est grâce à ceux-ci qu'ils rétablirent la situation dans leur république”<sup>174</sup>.

L’entrée des Sagontins dans l’orbite romaine se place donc du temps d’Hamilcar ou d’Hasdrubal. Si cette *deditio in fidem* répond à une initiative sagontine destinée à mettre un terme aux dissensions qui déchirent la ville, elle fait très certainement suite aux avances d’Hasdrubal en direction de certains notables sagontins. Souvenons-nous que selon Appien, Grecs et Sagontins se sont tournés vers Rome en raison de l’habileté du Punique à trouver des partisans dans les communautés indigènes. De toute manière, nous avons ici affaire à la toute première intervention romaine à Sagonte, bien distincte de celle dénoncée par Hannibal<sup>175</sup>.

Rome, dans son désir d’exploiter le plus rapidement possible l’isolement du Barcide, a du donner suite à l’appel des Sagontins très peu de temps après l’échec de celui-ci à Carthage et son repli sur l’Espagne. Or, il est possible de dater ces événements avec passablement de précision. On sait que la mort d’Hamilcar se situe à la fin de l’année 229<sup>176</sup>. La proclamation d’Hasdrubal a du se placer immédiatement après. Le nouveau général aura consacré l’année suivante à sa campagne victorieuse contre les Orétans. Etant donné qu’il fallait rapidement tirer profit de ce succès, la tentative monarchique à Carthage a du, elle aussi, suivre de près. L’échec et le repli d’Hasdrubal sur Carthagène sont donc très certainement choses acquises au début de 227, ce qui nous permet de placer la première intervention romaine à Sagonte au cours de la même année.

On admet en général que l’accord dit de l’Ebre date de la fin de 226<sup>177</sup>. Or,

<sup>174</sup> Cette première intervention se sera sans doute limitée à un arbitrage. Il eût été malhable d’inaugurer les relations avec Sagonte en supprimant une partie des ses dirigeants.

<sup>175</sup> Diod., XXV, x, 3 nous apprend qu’Hamilcar avait déjà envoyé le gros de ses forces à *Leukē akra* pour y passer l’hiver.

<sup>176</sup> F. W. Walbank, *op. cit.*, II, 13, 7, p. 168.

<sup>177</sup> Cf. note 97.

à ce moment-là, Hasdrubal est depuis plusieurs mois sur la défensive. Le rapport de force est tel, à présent, que Rome peut imposer au Punique des conditions que lui interdisait jusque là l'hypothèque gauloise. Hasdrubal, à qui on ne connaît plus désormais de conquête, restera sur la défensive jusqu'à sa mort. Il faut en effet attendre Hannibal pour voir réduire l'enclave des Olcades<sup>178</sup>. L'argument de F. W. Walbank perd de ce fait toute portée.

Ce nouveau contexte confère aussi aux clauses du traité, telles qu'elles apparaissent chez Appien, une coloration bien particulière. La pression romaine explique certes le choix du Jucar comme frontière, mais elle donne aussi une connotation nouvelle aux autres dispositions. Ainsi, l'engagement de Rome à ne pas passer le fleuve sous-entend qu'elle en a désormais les moyens. La formulation de cette clause mérite d'ailleurs qu'on s'y arrête: alors qu'Hasdrubal promet de respecter la *ligne* du Jucar, les Romains, de leur côté s'engagent à ne pas intervenir chez les *peuples* soumis aux Carthaginois, ce qui leur laisse implicitement toute latitude chez les tribus insoumises et chez les Grecs, au cas où ceux-ci, comme ils l'ont déjà fait, demandaient de l'aide. En effet, il ne coûte plus rien à Rome de garantir la liberté ou l'autonomie des Sagontins et des Grecs. D'une part, la remise en ordre (*κατόρθωσις*) opérée à Sagonte quelques mois plus tôt n'y a laissé que des dirigeants pro-romains, d'autre part, les comptoirs massaliotes sont de toute manière acquis aux Romains.

Les clauses du Traité de 226 ne sont, au total, équilibrées qu'en apparence. Elles aboutissent en fait à figer la situation locale en faveur de Rome, à qui elles laissent une grande liberté tout en bloquant d'éventuelles initiatives d'Hasdrubal. Alors que ce dernier risque à tout moment de se voir accuser par les Grecs et les Sagontins d'atteinte à leur liberté, les Romains peuvent impunément opérer à Sagonte, *Alonis* ou *Emporion* et même intervenir au sud du fleuve aussi longtemps qu'ils ne touchent pas au sujets d'Hasdrubal<sup>179</sup>.

Comment Polybe peut-il alors affirmer que les Romains obtinrent la conclusion de cet accord en flattant et rassurant Hasdrubal (*καταψήσαντες... καὶ προῦναντες τὸν Ἀσδρούβαν*) ? Ce passage-là s'explique lui aussi par le nouveau contexte. Hasdrubal, subitement en position de faiblesse, a du se sentir rassuré de voir Rome traiter avec lui plutôt qu'avec ses adversaires de Carthage, flatté aussi, d'être ainsi implicitement reconnu comme puissance autonome<sup>180</sup>.

La convention de 226 a, en effet, constitué un accord séparé, dans lequel ni Rome ni Hasdrubal n'avaient intérêt à impliquer le Sénat de Carthage. Ce dernier se garda jusqu'au bout de le ratifier, de sorte qu'il ne lia jamais que Rome et Carthagène<sup>181</sup>. Malgré cela, l'historiographie romaine, qui désirait fai-

<sup>178</sup> Voir, note 98 l'interprétation carthaginoise de cette lacune du Traité. En raison du rapport des forces en sa défaveur, Hasdrubal n'osa jamais colmater cette brèche. Il faut attendre Hannibal pour soumettre les Olcades.

<sup>179</sup> Pol., II, 13, 6. Sur les interprétations données de cette formule, voir F. W. Walbank, *op. cit.*, p. 168. G. C. Picard, *op. cit.*, p. 749 sq.

<sup>180</sup> dès le départ, il n'était pas prévu de faire ratifier le Traité à Carthage puisqu'il ne comportait pas de clause suspensive (Pol., III, 29,3; Tite-Live, XXI, 19, 3). Ceci concorde parfaitement avec la volonté d'indépendance d'Hasdrubal en 226. Rome, de son côté, ne désirait mettre en mauvaise posture ni Hasdrubal ni le parti d'Hannibal, ce qui risquait de compromettre toute cette opération de division. Sur le caractère exceptionnel de cet accord de 226, v. Th. Liebmann-Frankfort, *Revue Historique de Droit Français et Etranger*, 50, 1972, p. 193 sq.

<sup>181</sup> Tite-Live, XX, ii, 7 (Cf. note 114); Appien, *Hisp.*, 7; aussi Pol., III, 15, 3-13 (cf. note 159).

re retomber sur le Sénat de Carthage la violation de l'accord de 226 par Hannibal, tenta par tous les moyens de mettre ce texte sur le même plan que les Traités romano-puniques conclus depuis le VI<sup>e</sup> s. Dans ce cas, nous sommes donc également en présence non d'une falsification grossière des textes, mais, plus subtilement, d'une présentation tendancieuse...

\* \* \*

Il apparaît, au total, que l'idée de J. Carcopino identifiant l'*Iber* du Traité d'Hasdrubal avec le Jucar, malgré les critiques –souvent justifiées– dont elle a jadis fait l'objet, mérite mieux que d'être reléguée dans les bibliographies à titre de curiosité. Elle représentait, et c'est là sa plus grande qualité, la première tentative d'intégration de données géographiques dans une discussion qui, depuis plus d'un demi-siècle, se cantonnait dans le domaine politique et juridique.

L'identification, aujourd'hui communément admise, entre l'*Iber* et l'Ebre et qui constitue apparemment une idée de bon sens, aboutit paradoxalement à des invraisemblances ou des raisonnements critiquables. On ne peut pas, par exemple, admettre que les Romains localisaient Sagonte en Catalogne; ou qu'ils se soient livrés ouvertement à la falsification grossière des textes des traités. On ne peut non plus rejeter tout un pan de l'historiographie romaine et, avec lui, tous les renseignements qu'il apporte, sous prétexte qu'il reproduit les thèses des Romains, des Barcides ou des amis d'Hannon, ceci tout en privilégiant Polybe, auteur dont la position de polémiste n'est plus à prouver, mais plus séduisant sur le plan formel.

De l'autre côté, l'idée apparemment absurde de J. Carcopino ne l'est en réalité que si l'on se place du point de vue de l'homme moderne, habitué à se mouvoir dans la cadre d'une toponymie clarifiée par nos Etats modernes. Mais est-il tellement logique d'expliquer les événements de la fin du III<sup>e</sup> s. avant J.-C. sur la base de données géographiques d'époque impériale? La théorie de Carcopino, contrairement à ce qui a été dit, n'empêche nullement une vision cohérente et simple des événements qui précèdent en Espagne la II<sup>e</sup> Guerre Punique. Enfin, elle permet d'intégrer des auteurs tels que Fabius, Appien, Dion Cassius, Tite-Live, mais également des passages jusqu'ici négligés provenant d'Etienne de Byzance, d'Hérodote, d'Ephore de Cumes, du Pseudo-Scylax, de Flavius Josèphe, d'Asclépiade de Myrléa et d'Eustathe.

Nous ne concluerons pas, comme J. Carcopino et d'autres avant lui l'avaient fait, en nous plaçant dans le domaine juridique et moral et en dési-

gnant le ou les responsables de la II<sup>e</sup> Guerre Punique. La complexité du dossier, le caractère polémique de la plupart des pièces qui s'y trouvent, l'absence aussi de nombreux témoignages nous invitent au contraire à une grande prudence. Certes, Hannibal a violé l'accord de 226 en franchissant le Jucar, mais que savons nous au juste des circonstances exactes de cette décision, tant en Espagne, à Rome qu'à Carthage? Les perspectives entrouvertes jadis par la théorie de J. Carcopino dans ce domaine restent encore en grande partie à explorer, mais il est peu probable qu'elles infirment véritablement l'intuition qu'il avait eue il y a plus de trente ans.



Fig. 1 : Evolution de la notion d'Ibérie.

TABLEAU DES TOponymes ET HYDRONYMES MODIFIES APRES LA CONQUETE

Préromains	Différenciés	Références
<i>Agula</i>	<i>Agula</i> <i>Agula Minor</i>	<i>CIL</i> , II, 1657: <i>Agulensis</i> Pline, <i>HN</i> , III, 10
<i>Astigi</i>	<i>Astigi</i> <i>Astigi Vetus</i>	<i>CIL</i> , II, p. 201, 869 Hübner, s.v., <i>RE</i> , II, 1970-71
* <i>Ibaika</i>	<i>Baega</i> <i>Baecula</i>	<i>supra</i> , note 32
* <i>Barba, Bardo</i>	<i>Barba Singilia</i> <i>Barbesula, Bardesola</i>	<i>supra</i> , notes 75-78
* <i>Berga</i>	βέργη πόλις Βέργουλα	Etienne de Byz., p.161, 13 Ptol., II, 6, 60
* <i>Calle</i>	<i>Calle</i> <i>Callicula</i> <i>Calecula</i>	Hübner, s.v. "Callenses", <i>RE</i> Pline, III, 12 <i>CIL</i> , II, 5500; Ptol. II, 4, 9
* <i>Iber, Luxia</i>	<i>Luxia</i>	
* <i>Iber, Baetis,</i> Πέρκης, <i>Certis</i>	<i>Baetis</i>	<i>supra</i> , note 24.
* <i>Iber, Σίκανος,</i> <i>Sucro</i>	<i>Sucro</i>	
* <i>Iber</i>	<i>Hiberus, Ἰβηρ</i>	
* <i>Ilipa</i>	<i>Ilipa Magna</i> <i>Ilipula</i> <i>Ilipula Magna</i> <i>Ilipula Minor</i>	A. Tovar, <i>Iberische Landeskunde</i> , Baden-Baden, 1972, p. 162-3, 168, 139
* <i>Ipolca, Obulco</i>	<i>Obulco</i> <i>Obulcula</i> <i>Iporca</i> <i>Ipolcobulcula</i>	<i>MLI</i> , 120; Strabon, III, 2, 2 A. Tovar, <i>op. cit.</i> , p. 114 <i>CIL</i> , II, 1046 A. Tovar, <i>op. cit.</i> , p. 122
* <i>Mentesa</i>	<i>Mentesa Oretana</i> <i>Mentesa Bastia</i>	Pline, III, 25 <i>ibid.</i> : <i>Mentesani qui et Bastuli</i>
* <i>Saitabi</i>	Σαιταβῖς Σαιταβικολα	Ptol., II, 16, 14 Ptol., II, 6, 61
* <i>Tolobi</i>	Τήλοβις <i>Tolobi Maius</i>	Ptol., II, 6, 71 Mela, II, 98
<i>Tingi</i>	<i>Tingi Maior</i> <i>Tingentera = Tingis Altera</i>	Monnaies de Tanger Mela, II, 96
* <i>Tucci</i>	<i>Tucci Vetus</i> <i>Tucci Gemella</i> <i>Tucci</i>	Pline, III, 10 Ptol., II, 4, 9; App., <i>Hisp.</i> , 68; <i>CIL</i> , II, 1674, 1676, etc
* <i>Treb, *Turba</i>	Τόρβολη	Liv. 28, 39, 3; App., <i>Hisp.</i> 10
* <i>Turia</i>	<i>Turia</i>	Mela II, 93
Τύριος	Τούρουλις	Ptol., II, 6, 15

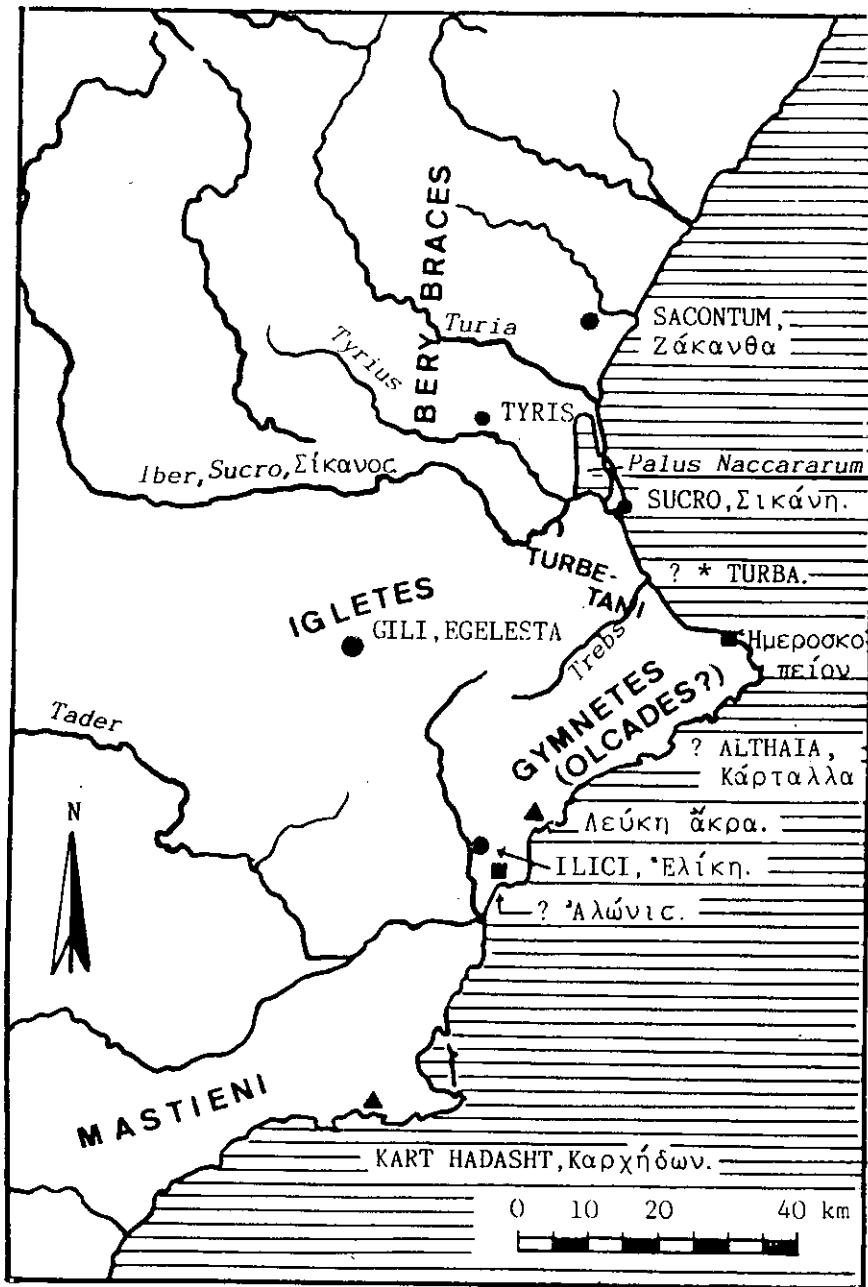


Fig. 2 : L'Ibérie à la fin du III<sup>e</sup> s. avant JC.

● ■ ▲      Etablissements indigènes / grecs / puniques.

Trebs fl.      Nom d'élément topographique.

**IGLETES**      Peuple ancien.